

2025

# Rapport de gestion

PRÉAVIS N° 02/2026



POLICE LAVAUX



# Préavis N° 02/2026

du Comité de direction au Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c) ;
- du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34) ;
- du Règlement du Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux du 19 août 2016 (art. 86) ;

le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion durant l'exercice 2025.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

## **Le Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux**

- Vu le rapport du Comité de direction sur sa gestion 2025,
- Vu le rapport de la Commission de gestion,

### **décide**

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2025 et d'en donner décharge au Comité de direction.

Adopté en séance du CODIR du 26 mars 2026.

### **Au nom du Comité de Direction**

**P. SUTTER**  
Le Président

**R. CAVIN**  
Le Secrétaire





# Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Introduction</b>   | <b>7</b>  |
| Éditorial de M. Patrick Sutter  | 8         |
| Éditorial du lieutenant-colonel Raphaël Cavin                           | 10        |
| <b>Organisation</b>   | <b>13</b> |
| Conseil intercommunal 2021-2026   | 14        |
| Comité de direction 2021-2026   | 15        |
| Séances de direction  | 19        |
| Conduite du corps de police   | 19        |
| Police coordonnée – Conduite de l'Organisation Policière Vaudoise (OPV) | 20        |
| Infrastructures de Police Lavaux  | 21        |
| <b>Ressources humaines</b>  | <b>23</b> |
| Organigramme de l'Association Police Lavaux                             | 24        |
| Effectif du personnel   | 25        |
| Mouvements du personnel   | 26        |
| Promotions – jubilaires – assermentations                               | 26        |
| Formation   | 28        |
| <b>Division sécurité publique</b>                                       | <b>31</b> |
| Composition et missions générales                                       | 32        |
| Activités de prévention   | 35        |
| Autres activités spécifiques  | 41        |
| <b>Statistiques opérationnelles</b>                                     | <b>43</b> |
| <b>Division Police Administrative</b>                                   | <b>47</b> |
| Unité Administrative et d'Accueil                                       | 48        |
| Groupe Gestion des Contraventions                                       | 51        |
| <b>Unité Services Généraux</b>  | <b>57</b> |
| Intendance  | 58        |
| Service technique et d'entretien  | 58        |
| Support Informatique  | 58        |
| <b>Événements particuliers</b>  | <b>59</b> |
| <b>Statistiques générales</b>   | <b>63</b> |



# Introduction





## Éditorial de M. Patrick Sutter

PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION

### AU SERVICE D'UNE REGION D'EXCEPTION

« Au service d'une région d'exception », c'est en ce sens que Police Lavaux a adressé ses meilleurs vœux pour l'année 2026 tant à la population qu'aux autorités politiques.

Lorsque ses vœux ont été émis, Police Lavaux, tout comme la population de la Suisse et du monde entier, était bien loin d'imaginer le drame qui a coûté tant de vies et provoqué tant de victimes, par lequel l'année a commencé.

Dès les premières heures de l'année, Police Lavaux s'est naturellement mise au service des citoyens si durement touchés par cette catastrophe et, en cela, elle a pleinement assuré son rôle de service à sa population.

L'éditorial du rapport de gestion permet, d'un point de vue politique, de faire un retour en arrière sur l'année écoulée.

Cependant, cet éditorial rédigé en 2026 est l'occasion, non seulement de revenir sur l'année écoulée, mais encore de dresser en quelque sorte le bilan de la législature 2021-2026. Le Comité de direction de Police Lavaux ne peut que féliciter les résultats solides obtenus par le corps de Police au service des six communes que l'association intercommunale regroupe.

Référence étant faite aux axes stratégiques décidés par le Comité de Direction – ancrage régional, attractivité, proactivité, visibilité et collaboration – la conclusion à laquelle on peut aboutir est que notre corps de police a su garantir un haut niveau de sécurité et renforcer son ancrage régional.

La stratégie claire et cohérente qui avait été déterminée par le Comité de Direction de Police Lavaux permet à son Président de souligner que: « Police Lavaux a su s'adapter à un contexte en constante évolution tout en maintenant une prestation de haut niveau au service de la population ».

Cela est dû au fort engagement du Corps de police et à l'efficacité des mesures prises, ce qui permet de constater que les résultats en matière de sécurité sont encourageants puisque la criminalité progresse aux niveaux cantonal et national alors que son évolution reste très limitée sur le territoire des communes partenaires.

En 2025, tout comme sur l'ensemble de la législature, la présence de Police Lavaux auprès de la population, des autorités politiques et des milieux économiques et associatifs a été renforcée, notamment par la création d'un poste de délégué aux affaires viticoles et au tourisme et cela dans le but de répondre aux spécificités régionales.

De nombreuses actions de prévention telles que des manifestations, des soirées thématiques, des marchés, des cafés police-population ou de multiples collaborations avec les jeunes et les aînés ont favorisé le dialogue, la proximité et la confiance et, en cela, on peut constater avec satisfaction que Police Lavaux est proche de la population et de son territoire.

Police Lavaux, malgré un contexte de pénurie de policiers formés et une forte concurrence, est restée un employeur attractif et tournée vers l'avenir. Police Lavaux a adapté ses effectifs, ses conditions sociales, ses équipements et ses infrastructures tout en renforçant sa commu-

nication institutionnelle et en développant des prestations dématérialisées au bénéfice de la population.

Ainsi, en tant que Président de Police Lavaux et au nom des autorités politiques des communes partenaires, je peux déclarer que : « Police Lavaux a su délivrer tout au long de la législature des prestations de proximité, sur mesure, au service d'une région d'exception et de ses habitants ».

Au nom des autorités politiques, nous vous remercions pour votre confiance.

Nous vous souhaitons une excellente lecture du rapport de gestion.

**PATRICK SUTTER**

Président du Comité de direction



Le Comité de direction en séance



## Éditorial du lieutenant-colonel Raphaël Cavin

COMMANDANT DE POLICE

**« L'expérience montre que, si les hommes ne peuvent lutter pour une juste cause parce que celle-ci a déjà prévalu dans une génération précédente, alors ils lutteront contre cette juste cause. Ils lutteront pour le plaisir de lutter. En d'autres termes, ils se battront par ennui car ils ne peuvent imaginer vivre dans un monde sans lutte. Et si la plus grande partie du monde dans lequel ils vivent est caractérisée par une démocratie libérale pacifique et prospère, alors ils lutteront contre cette paix et cette prospérité et contre la démocratie. »**

Francis Fukuyama

L'exercice 2025 s'inscrit dans un environnement international durablement instable. Les équilibres géopolitiques se redessinent, les tensions s'exacerbent et les sociétés occidentales sont confrontées à des formes nouvelles de polarisation. Ces dynamiques ne restent pas cantonnées aux sphères diplomatiques : elles irriguent progressivement les échelons cantonal, régional et communal. Les forces de sécurité évoluent désormais dans un contexte où l'incertitude devient structurelle.

Dans ce cadre, Police Lavaux doit penser son action au-delà de la seule gestion opérationnelle quotidienne. La mission de police s'inscrit dans une logique de résilience institutionnelle : garantir la sécurité aujourd'hui, tout en préservant la capacité d'adaptation de demain.

L'année 2025 a toutefois été marquée par un signal encourageant : une diminution significative du turnover. Cette stabilité n'est pas un simple indicateur statistique ; elle traduit la solidité du

projet institutionnel porté ces dernières années. Fidéliser les collaborateurs dans un contexte de pénurie de vocations constitue un enjeu stratégique majeur. La qualité du service public dépend directement de la compétence, de l'engagement et de l'expérience accumulée au sein du corps.

Les polices vaudoises font face à des tensions structurelles croissantes : difficultés de recrutement liées à la pénibilité du métier, évolution des attentes générationnelles, exigences parfois contradictoires de la société, remise en question de l'institution à la suite de comportements isolés mais inacceptables. À cela s'ajoutent les effets durables des attentats en Europe, de la crise sanitaire du COVID-19, des violences en marge de manifestations sportives et de la médiatisation instantanée des interventions policières.

Le policier d'aujourd'hui doit conjuguer proximité et autorité, prévention et répression, dialogue et capacité d'intervention dans des situations à forte intensité émotionnelle. Cette complexité impose une vision stratégique claire.

C'est dans cette perspective que plusieurs axes structurants ont été consolidés :

- une formation initiale exigeante, dispensée notamment à l'Académie de Savatan, garantissant un socle professionnel homogène ;
- un dispositif de formation continue évolutif, permettant d'anticiper les nouvelles formes de criminalité et les mutations sociétales ;
- un encadrement à la fois soutenant et rigoureux, garant de l'exemplarité ;
- un socle de valeurs explicite et partagé ;

- un partenariat politique fort, condition indispensable à la légitimité de l'action.

Police Lavaux défend résolument un modèle de police de proximité, ancré localement et intégré au tissu social et économique régional. Ce positionnement n'est pas uniquement identitaire : il est stratégique. Dans un monde caractérisé par la complexité et la rapidité des mutations, la capacité d'action locale, la connaissance fine du terrain et la relation directe avec la population constituent des avantages comparatifs déterminants.

Le fédéralisme demeure l'un des piliers de notre robustesse nationale et de notre démocratie. Il favorise la responsabilité à chaque échelon institutionnel, renforce la résilience régionale et prévient les effets d'une centralisation excessive. Dans cette architecture, la police coordonnée représente un modèle d'équilibre : mutualiser les ressources lorsque cela est pertinent, tout en préservant la capacité décisionnelle locale.

L'expérience démontre que cette articulation fonctionne. Elle nous permet d'assumer pleinement nos engagements régionaux, de soutenir nos partenaires cantonaux et de garantir des prestations sécuritaires adaptées aux réalités locales. Une centralisation accrue affaiblirait l'influence des communes et diluerait la réactivité opérationnelle qui fait la force d'une police régionale de proximité.

La légitimité de la police repose exclusivement sur le mandat démocratique qui lui est confié. Sans cadre légal clair, sans objectifs définis par les autorités et sans confiance de la population, aucune action durable n'est possible. La

confiance n'est jamais acquise ; elle se construit quotidiennement, dans chaque interaction, par l'exemplarité, la probité et la cohérence entre discours et action.

Sur le plan des ressources humaines, le recrutement de quatre aspirants pour l'EA 25-26 — alors que le budget en prévoyait deux — constitue un choix stratégique fort. Il traduit la volonté politique d'anticiper les besoins futurs et de renforcer, à court terme, la capacité d'intervention des unités de police-secours.

L'adaptation organisationnelle engagée en 2025 participe également à cette vision. Le remaniement de l'organigramme, la modernisation des espaces de travail et les projets d'extension des infrastructures répondent à une logique d'efficacité et de préparation à moyen terme. Investir dans l'outil de travail, c'est investir dans la qualité des prestations futures.

La prévention demeure un axe central de notre stratégie. La conférence consacrée à la cybercriminalité à Lutry, tout comme la démarche proactive auprès des personnes âgées face aux escroqueries aux « faux policiers », illustrent une volonté claire : agir en amont, réduire la vulnérabilité et renforcer la capacité d'autoprotection de la population.

À l'avant-dernière année de la législature 2021-2026, Police Lavaux poursuit avec constance les axes stratégiques définis conjointement avec le CODIR. La très grande majorité des objectifs fixés a été atteinte. Cette performance ne relève pas du hasard : elle est le fruit d'un engagement collectif, d'une gouvernance cohérente et d'un partenariat politique solide.

À l'approche du dernier semestre de la législature, notre responsabilité dépasse la gestion de l'instant. Elle consiste à consolider les bases d'une police régionale robuste, légitime et agile, capable de faire face aux incertitudes des prochaines années sans renoncer à ses valeurs fondamentales.

C'est avec lucidité, détermination et sens des responsabilités que nous poursuivrons cette mission au service de la population.

Je tiens à remercier l'ensemble des cadres et des collaboratrices et collaborateurs de Police Lavaux

pour leur engagement, leur professionnalisme et leur sens du service public.

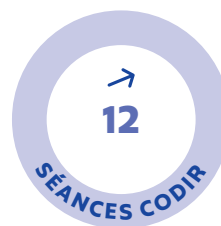
Mes remerciements s'adressent également au Comité de direction pour la qualité de notre partenariat et la confiance accordée.

**LIEUTENANT-COLONEL R. CAVIN**

Le Commandant



# Organisation



# Conseil intercommunal 2021-2026

## COMPOSITION

### LUTRY – 11 MEMBRES

Buche Olivier  
Burdet Magali  
Chapuisat Jean-François  
Chevalley Charles  
Jayet Esteban (démissionnaire)  
Jayet Corinne  
Kuonen Axel  
Minder Guy  
Notz Rose-Marie  
Paturel Jacques  
Rodieux Olivier  
Tarin Xavier

### BOURG-EN-LAVALUX – 6 MEMBRES

Beguelin Laurent  
Debraine Basile  
Duboux Charles-Henri  
Gross Florence (démissionnaire)  
Humbert Patrice  
Kazemi Yves  
Lederrey François

### RIVAZ – 1 MEMBRE

Rouiller Flavien  
Simon Daniel (démissionnaire)

### CHEXBRES – 3 MEMBRES

Curty Alain  
Mertes Ursula  
Vurlod Martial

### SAINT-SAPHORIN – 1 MEMBRE

Chevalley Bernard  
Rilliet Nirmala (suppléante)

### PUIDOUX – 3 MEMBRES

Chevalley Matthieu  
**Cossy Marc-André – Président**  
Jossevel Sébastien

### SECRÉTAIRE (HORS CONSEIL)

Mathis Jeannette

## SÉANCES ANNUELLES

Le Conseil intercommunal de l'Association s'est réuni les :

- 22 mai 2025 ;
- 25 septembre 2025 ;
- 20 novembre 2025.

Lors de ces séances, il a adopté les préavis n°:

|                |  |
|----------------|--|
| <b>01/2025</b> | Rapport des comptes 2024   |
| <b>02/2025</b> | Rapport de gestion 2024  |
| <b>03/2025</b> | Modification du règlement «Taxes et émoluments»                            |
| <b>04/2025</b> | Rapport du budget 2026   |
| <b>05/2025</b> | Modernisation de l'infrastructure informatique de sauvegarde et de secours |

# Comité de direction 2021-2026



**LUTRY**  
Sutter Patrick  
**Président**



**BOURG-EN-LAVAUX**  
Demierre Jean-Paul  
**Vice-Président**



**RIVAZ**  
Chappuis Christophe



**CHEXBRES**  
Chevalley Jean-François



**ST-SAPHORIN**  
Contardo Mauro



**PUIDOUX**  
Tettoni Serge



**SECRÉTAIRE**  
Cavin Raphaël



## RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS ET DÉCISIONS

**Le Comité de direction s'est réuni à 12 reprises durant l'année 2025, en sus de diverses représentations aux niveaux cantonal, régional ou communal. Les principaux objets traités lors des séances du Comité de direction sont relatés ci-dessous (hors cas du personnel) :**

### 23 JANVIER 2025

- Commission de police / signature des ordonnances de classement par le Président
- Candidature d'un policier
- Bilan annuel / Etat de situation du personnel pour l'année 2024
- Carte de satisfaction Police Lavaux
- Objectifs 2025 / Présentation du projet
- Evaluation des objectifs 2024
- Cérémonie d'assermentations et de promotions du 2 octobre 2025
- Etat de situation du programme ODYSSEE
- Renforcement des contrôles des taxis lors d'événements particuliers

### 27 FÉVRIER 2025

- Comptes 2024 / Projet de répartition selon clé effective des critères 2024 et attribution aux fonds de réserve
- Nomination d'un sergent à la fonction de Remplaçant Chef d'unité
- Période d'essai avant une promotion au grade supérieur pour une fonction de conduite
- Confirmation de l'engagement d'une policière
- Convention de collaboration entre Police Lavaux et le CMS (Apremadol et Apromad)
- Proposition de location d'un appareil radar girafe
- Conférence sur les risques Cyber organisée par Police Lavaux
- Etat de situation sur le recrutement pour l'EA 2025-2026
- Police coordonnée : bilan et pistes d'amélioration demandées au Conseil d'Etat

### 20 MARS 2025

- Préavis n° 01/2025 / Rapport des comptes 2024
- Préavis n° 02/2025 / Rapport de gestion 2024
- Préavis n° 03/2025 / Modification du règlement « Taxes et émoluments »
- Impact de l'avant-projet de la Loi sur les communes (AP-LC) sur l'Association Police Lavaux
- Projet de courrier aux seniors / Faux policiers, vraies arnaques
- Contrats de prêt conclus entre la commune de Lutry et l'Association Police Lavaux
- Demande de baisse du taux d'activité d'un collaborateur

### 10 AVRIL 2025

- Note au CODIR n° 01/2025 - Poursuite du programme ODYSSEE
- Engagement de 3 (ou 4 ?) aspirant.e.s pour l'EA 2025-2026 - validation des dossiers de postulations
- Salaire des aspirants EA 2025-2026
- Location d'un appareil radar girafe – Concept
- Préavis au Conseil communal de Lutry / Demande de crédit d'étude pour la transformation de l'HP
- Prolongation de 6 mois du contrat d'un collaborateur

## 22 MAI 2025

- Propositions de prises de grade pour une fonction supérieure ou selon l'ancienneté (grade automatique)
- Proposition d'augmentation salariale des concierges
- Proposition d'emploi des trop-perçus d'amendes définitivement acquis à Police Lavaux
- Proposition de prolongation du contrat de support informatique ANSAM sur 18 mois

## 19 JUIN 2025

- Préavis n° 04/2025 / Rapport du budget 2026 : Validation avec demande de modifications
- Confirmation d'engagement de deux collaborateurs (sous-chef d'unité et policier)
- Visite du Conseil d'Etat du 23 mai 2025 / Facturation Police Lavaux

## 10 JUILLET 2025

- Préavis n° 04/2025 / Rapport du budget 2026 : Validation définitive
- Engagement d'un collaborateur administratif en CDD jusqu'au 31 décembre 2025
- Engagement en CDD d'une assistante de direction suppléante jusqu'au 30 juin 2026
- Proposition d'engagement d'une chargée de prévention
- Opérations OPV 2026
- Opération COLIBRI / Dispositif anti-drogue à Yverdon, Lausanne et Vevey
- Séance avec la Commandante de la Police cantonale / Socle sécuritaire de base Police Lavaux
- Réussite formation IDEHAP CAS Défis institutionnels et politiques pour l'administration publique / Commandant
- Assurance maladie perte de gain / Modification du contrat d'assurance
- Travail de Bachelor d'une étudiante / Analyse de la marque employeur de Police Lavaux
- Convention APOL et Société coopérative Démarche / Mise à jour de la convention

## 21 AOÛT 2025

- Poursuite des rapports de travail en CDI avec un collaborateur administratif
- Accueil du nouveau Préfet / Gratuité des prestations policières de stationnement
- Demande d'emplacement de banderoles à Lutry pour une manifestation à Puidoux
- Reconduction du bail du bureau de Chexbres
- Assurances perte de gain / Échéance du contrat au 31 décembre 2025 : Demande d'offres

## 25 SEPTEMBRE 2025

- Baisse du taux d'activité d'une collaboratrice et d'un collaborateur
- Assurance maladie collective / Comparatif des offres reçues : Validation de l'offre de la Vaudoise Assurances
- Assurance accidents obligatoire selon la LAA / Proposition AXA
- Préavis O5/2025 / Modernisation de l'infrastructure informatique de sauvegarde et de secours
- Modernisation du système d'antivirus / Délégation de compétence au Président et au Commandant pour le renouvellement des systèmes
- Cérémonie d'assermentations, promotions et jubilaires du 2 octobre 2025
- Radar semi-stationnaire / Autorisation de pose sur des places de stationnement
- Reconduction du bail du bureau de Chexbres
- Manifestations d'envergure cantonale 2026
- Réussite du Brevet fédéral de deux policiers en formation.

## 29 OCTOBRE 2025

- Rythme de conduite 2026 de l'Association
- Proposition d'engagement d'un policier
- Projet de rénovation de l'Hôtel de police / Loyer supplémentaire dès 2027
- Attribution de l'acquisition d'un système antivirus / Choix de la société
- Information sur le « travail accessoire rémunéré » de certains collaborateurs
- Emplacements du radar semi-stationnaire - novembre 2025
- Formation continue en collaboration avec la Police cantonale vaudoise
- Emolument de surveillance des établissements publics et vente de tabac / Projet de lettres aux établissements publics
- Cinquième table ronde avec les vigneron

## 20 NOVEMBRE 2025

- Rapports de travail avec un collaborateur
- Poursuite des relations de travail avec un collaborateur / Nouveau contrat
- Primes 2025 et traitement salarial 2026
- Paiement des heures supplémentaires 2025
- Délégation de compétence au Président du CODIR pour les conversions en peines privatives de liberté
- Communiqué du Conseil d'Etat concernant les bodycams
- Dégradation du radar semi-stationnaire

## 11 DÉCEMBRE 2025

- Location d'un radar semi-stationnaire en 2026
- Etat de situation des relations de travail avec un collaborateur
- Engagement d'un policier en formation
- Attribution du marché relatif à l'acquisition des serveurs de back-up et immuable
- Promotion d'une collaboratrice au 1er janvier 2026
- Délégation de compétence au Président du CODIR pour les ordonnances de conversion
- Facturation des établissements publics pour l'année 2025
- Nouvel Hôtel de police / Validation du préavis par le Conseil communal de Lutry
- Radar semi-stationnaire / Demande de renseignements provenant d'une personne domiciliée hors du territoire de Police Lavaux.

## Séances de direction

Selon des rythmes variables en fonction des communes partenaires, le Commandant et les Municipaux concernés se rencontrent pour traiter des affaires courantes et faire le point sur la situation sécuritaire ou sur les manifestations à venir.

De plus, une séance de direction hebdomadaire se déroule avec le Président du Comité de direction afin de traiter les affaires relatives à l'Association. Ces séances permettent de valider les offres et les factures, de faire un point sur la situation des ressources humaines et d'établir les ordres du jour pour les séances du Comité de direction. Au terme des échanges, un procès-verbal de direction est établi. En 2025, plus de

**106 séances de direction** ont été effectuées (plus de 116 séances en 2024).

Afin d'être informés de la marche du service, les Municipaux en charge de la sécurité dans les différentes communes reçoivent chaque semaine les procès-verbaux partiels des rapports de direction de l'État-major, des tableaux de pilotage, chaque mois une synthèse de l'activité générale des interventions policières, un état des comptes, de multiples notes et documents internes ayant trait à l'activité policière et à la marche du service (les documents ayant trait à l'activité policière ne comportent pas de données personnelles).

## Conduite du corps de police

Sous la direction du Commandant, la direction État-major élargie se réunit tous les lundis, de 09h30 à 12h00, afin de conduire le corps de police aux niveaux administratif, financier, opérationnel ainsi qu'en matière de ressources humaines (**47 séances** en 2025). Une fois par mois, les indicateurs de pilotage sont passés en revue et transmis aux membres du CODIR.

Le Commandant et son Chef État-major se rencontrent en bilatéral une fois par semaine pour traiter des sujets transverses aux différentes divisions. Un rapport opérationnel sous la conduite du Chef des Opérations réunit les Officiers et les cadres supérieurs de la Division Sécurité Publique tous les jeudis. Le Chef de la Division Sécurité Publique rencontre brièvement les cadres des unités descendantes et montantes tous les jours à 11h15 pour les événements opérationnels courants. La Division Police Administrative ainsi que l'Unité Service Généraux (USG) font l'objet d'un rapport commun tous les deux mois sous la conduite du Chef Etat-major. L'unité Groupe Gestion des Contraventions (GGC) se réunit mensuellement sous la conduite du Chef de la Police Administrative.

Durant l'année, deux demi-journées de travaux Etat-major ont été organisées extra-muros, soit:

- en mai pour effectuer un pointage intermédiaire de l'avancée des objectifs

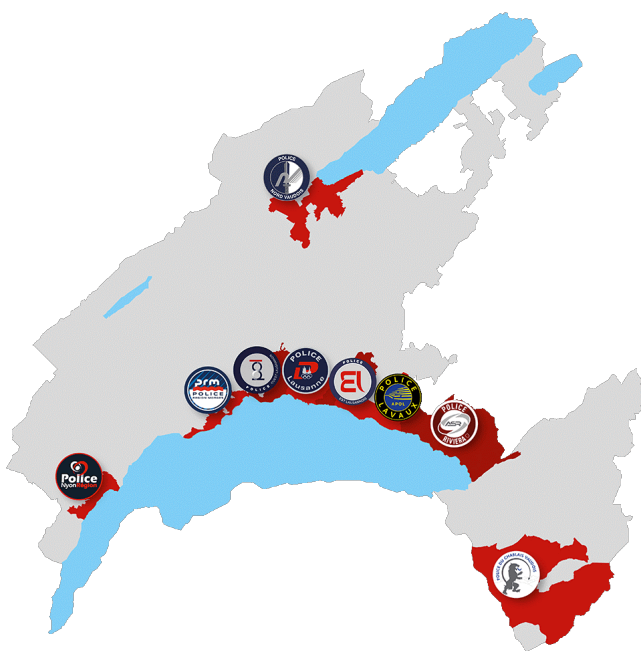
- annuels et pour travailler en commun sur les modalités de passage de 4 Unités Sécurité Publique (USP) à 6 USP ;
- en décembre pour évaluer les objectifs du corps 2025 et réfléchir à l'évolution du processus de qualification.

Sur le plan de la communication interne, **75 notes** ont été adressées au personnel. D'autre part, le Commandant participe hebdomadairement à la séance des Chefs de service de la commune de Lutry afin de coordonner les interactions entre Police Lavaux et les services communaux.

En janvier 2025, une réorganisation a été faite et un nouvel organigramme diffusé afin d'optimiser le fonctionnement du corps de police. Elle résidait essentiellement, pour la partie opérationnelle, à scinder l'activité de police de proximité (UPP) et d'appui à la sécurité publique (UASP). S'agissant de la partie administrative, la Division Services Généraux a été dissoute au bénéfice d'une Unité Services Généraux (USG) directement rattachée au Chef Etat-major. La Division Police Administrative a également été remaniée en la subdivisant en une Unité Administrative et d'Accueil (UAA) regroupant la police du commerce, la gestion du port et du cimetière, la réception ainsi que la chancellerie et en un Groupe de Gestion des Contraventions (GGC) comprenant la commission de police et l'ancien office du stationnement.

# Police coordonnée – Conduite de l'Organisation Policière Vaudoise (OPV)

Les polices communales et intercommunales, couramment appelées « PolCom » (9 corps de police – près de 1'000 policier.ère.s – pour une population d'environ 486'000 habitant.e.s) sont en charge des missions générales de police sur le territoire des communes qui leur en ont confié leur sécurité.



Sur un plan cantonal, la police coordonnée rassemble la Police cantonale (Gendarmerie – Police de Sûreté) et les 9 polices communales. Née du rejet de l'initiative d'Artagnan pour une police unifiée (2009), la police coordonnée vaudoise repose principalement sur la Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) entrée en vigueur le 1er janvier 2012. Cette loi a notamment pour vocation de fixer l'organisation générale et les principes de fonctionnement des polices en vue d'assurer la sécurité de la population. La police coordonnée est actuellement constituée des organes suivants :

- l'organe de direction et de coordination politique, le Conseil cantonal de sécurité (CCS) ;
- l'organe de coordination et de conduite opérationnelle des polices, la Direction opérationnelle (DO).

Concernant les seules polices communales, la Société des Officiers des Polices communales vaudoises (SOPV) est l'organe faîtière opérationnel. Elle regroupe les Officier.ère.s des PolCom. Elle s'organise autour de la Conférence des Commandants des Polices communales vaudoises (CCPV), dans laquelle siègent les 9 Chefs de Corps autour d'un Comité. Les Commandants se réunissent régulièrement afin de traiter les dossiers relevant de leur compétence opérationnelle et de répondre aux attentes de la Conférence des Directeurs des Polices communales vaudoises (CDPV) regroupant les Président.e.s de l'ensemble des Comités de direction des PolCom.

Selon les thématiques et leur ampleur, la SOPV chapeaute plusieurs groupes de travail au niveau des PolCom et s'implique également au niveau cantonal, au sein de groupes de travail communs avec la Police cantonale vaudoise.

L'ensemble des Commandants des PolCom siège à la DO (sous sa forme élargie) du canton et des délégué.e.s de la CCPV représentent cette dernière au Comité de pilotage de l'Académie de Police de Savatan.

La CCPV, dans son fonctionnement quotidien, s'appuie sur le Secrétariat général, commun à la SOPV et à la CDPV. Le/la secrétaire général.e est chargé.e entre autres de la coordination des travaux entre les deux associations faîtières.

Le Commandant de Police Lavaux prend part à plus de **25 séances** annuelles pour représenter et défendre les intérêts de Police Lavaux, tant au sein de la DO élargie qu'au sein de la CCPV.

# Infrastructures de Police Lavaux

L'Hôtel de police, situé route de Lavaux 216 à Lutry, est ouvert au public 24h/24, 7j/7.

Le bureau de police de Chexbres, chemin de Praz-Routoz 1, desservi par le Chef de l'Unité Proximité & Prévention (UPP) et deux policiers, est ouvert au public les mardis et jeudis de 15h30 à 18h30.

Une partie de la Division Police Administrative (D PolAdm), soit le Groupe de Gestion des

Contraventions (GGC), composé de la Commission de police et de l'Office du stationnement, et la Police du commerce occupent des bureaux situés dans la Grand-Rue de Lutry. Le local dédié à l'intendance du corps est également situé dans le même bâtiment. Cet espace de travail n'est pas ouvert au public.

De plus, Police Lavaux dispose d'une fourrière et d'un dépôt pour ses archives à Puidoux.



LUTRY



Hôtel de police



Locaux administratifs

CHEXBRES



Poste de police

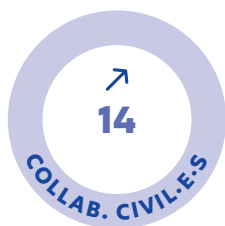
PUIDOUX



Fourrière



# Ressources humaines



# Organigramme de l'Association Police Lavaux

## Conseil Intercommunal

### Comité de Direction

**Commandant  
Secrétaire  
du CODIR**

### Secrétariat et administration

Ressources humaines  
Assistante de direction  
Assistante administrative

### Services externes

Presse/Communication  
Psychologie  
Finances

## Chef des Opérations

### Chef Division Sécurité publique

**USP 1**  
Chef USP  
Remplaçant chef USP  
5 policier.ère.s

**USP 2**  
Chef USP  
Remplaçant chef USP  
4 policier.ère.s  
1 policier en formation

**USP 3**  
Chef USP  
Remplaçant chef USP  
4 policier.ère.s  
1 policier en formation

**USP 4**  
Chef USP  
Remplaçant chef USP  
5 policier.ère.s

**UPP**  
Chef UPP  
Remplaçant chef UPP / DAVT  
2 chargées de prévention  
2 répondants de proximité

### Appui à la sécurité publique

Chef UASP

**Assistants de sécurité publique**  
5 ASP

**Motards**  
2 policiers

**Policier.ère.s en formation**  
4 aspirant.e.s

## Chef Etat-major Adjoint du Commandant

### Chef Unité Services Généraux

**Intendance**  
1 policier

**Service technique**  
1 collaborateur

**Informatique**  
1 collaborateur externe

**Service d'entretien**  
2 collaboratrices

### Chef Division Police Administrative

#### Unité Administrative et d'Accueil

**Chancellerie**  
Chef UAA

**Police du commerce**  
1 responsable PolCom  
1 collaborateur (CDD)

**Cimetière - Port**  
1 secrétaire

**Réception**  
2 secrétaires (dont 1 CDD)

#### Groupe Gestion des Contraventions

**Commission de police**  
2 secrétaires

**Gestion des amendes d'ordre**  
3 secrétaires

Etat au 31.12.2025

## Effectif du personnel

Au 31 décembre 2025, l'effectif du personnel exprimé en équivalent plein temps (EPT) est de 56.90 EPT pour un total de 60 personnes. A cette échéance précise, un léger accroissement temporaire par rapport aux prévisions initiales est observé. Ce dernier s'explique, d'une part, par l'opportunité d'anticiper le recrutement de profils stratégiques, d'autre part, par la volonté de garantir la continuité et la pérennité des services durant les phases de transition, ceci dans le respect du cadre budgétaire.

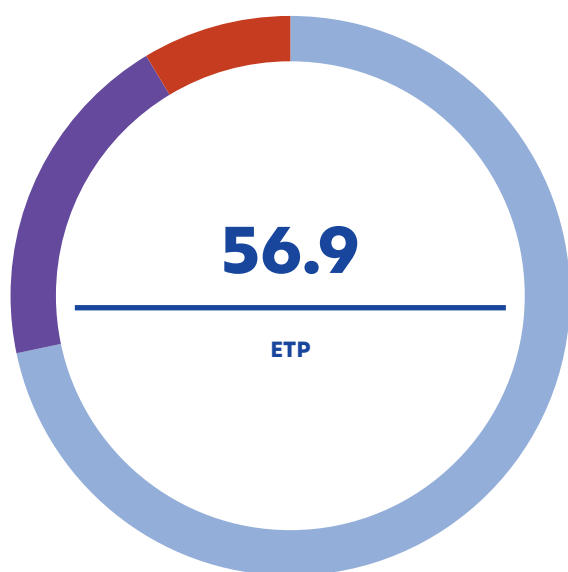
En sus de l'effectif susmentionné, Police Lavaux recense deux policiers en formation (PeF) et quatre aspirants.e.s de police. Un collaborateur a en outre été engagé avec un contrat à durée déterminée au sein de l'Unité Administrative et d'Accueil.

Par ailleurs, Police Lavaux emploie deux concierges pour l'entretien courant de ses locaux.

En externe, Police Lavaux collabore activement avec d'autres organisations institutionnelles (SDIS, ORPC, voirie, services industriels, entreprises de sécurité privées, etc.).

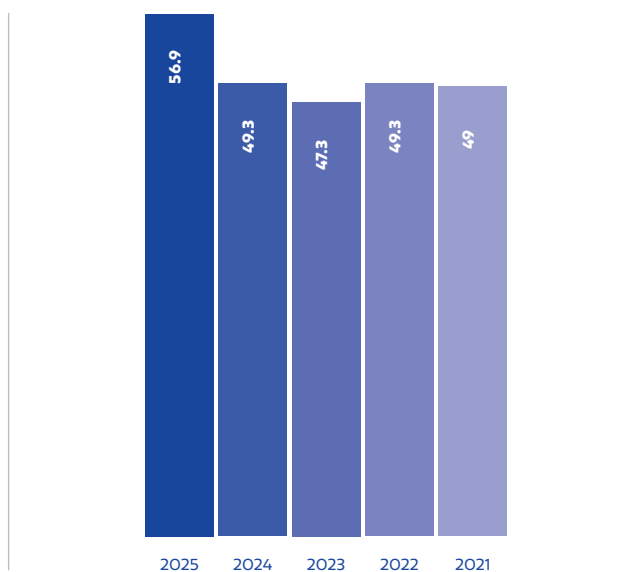
Il est à préciser encore que Police Lavaux dispose des compétences et prestations d'agences de communication qui interviennent sur mandat, de même que des services d'une psychologue. Elle délègue certaines de ses fonctions support à l'administration communale lutryenne (finances et informatique). Elle s'appuie également sur un prestataire externe pour son support informatique, lequel détache un opérateur en informatique à temps partiel au sein de Police Lavaux.

### STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



- Direction  
**4.9 EPT**
- Division Police Administrative & Unité Services Généraux  
**11.2 EPT**
- Division Sécurité Publique  
**40.8 EPT**

### EVOLUTION DES EPT AU 31.12



## Mouvements du personnel

Durant cette année, un nombre important de processus de recrutement a été conduit et **onze contrats d'engagement** (tout type confondu) ont été conclus dont neuf sont liés à la Division Sécurité Publique (DSP).

En septembre, quatre nouveaux.elles aspirant.e.s de police ont rejoint l'Académie de Savatan. Deux policiers en formation (PeF) ayant achevé leur première année avec succès ont alors intégré les Unités Sécurité Publique (USP) de Police Lavaux pour une année de stage pratique en vue de l'obtention du brevet fédéral de police.

L'année 2025 a été également marquée par la décision de la chargée de prévention, la sergente-majore Carol T., de faire valoir son droit à la retraite et l'arrivée de la sergente Ana G.B., nouvelle chargée de prévention. Cette dernière s'est vue promue au grade de sergente-majore au 1er janvier 2026.

En conclusion, **deux départs** ont été enregistrés durant le premier semestre de l'année et **deux personnes** ont fait valoir leur droit à la retraite à la fin de l'année.

## Promotions – jubilaires – assermentations

Une cérémonie d'assermentations, de promotions et jubilaires a été organisée le 2 octobre 2025 en présence d'une centaine d'invité.e.s.

### PROMOTIONS

#### AU 1ER JUILLET 2025 :

- au grade d'adjudant, le sergent-major **Diego D.** (5137) ;
- au grade de sergent-major, le sergent **David G.** (5150) ;
- au grade de sergent-major, le sergent **Thierry P.** (5165).

#### AU 1ER JANVIER 2026 :

- au grade de sergent, le caporal **Yves B.** (5057) ;
- au grade de sergente-majore, la sergente **Ana G.B.** (5176).

### JUBILAIRES

Deux collaborateur.trice.s ont été remercié.e.s pour leur fidélité et leur engagement.

#### 30 ANS DE SERVICE

- Adjudant **Claude Z.** (5023).

#### 10 ANS DE SERVICE

- Madame **Véronique D.B.** (5089).

## ASSERMENTATIONS

Neuf collaborateur.trice.s ont été assermenté.e.s lors de cette cérémonie :

- Madame **Ana G.B.**, chargée de prévention (5176) ;
- Monsieur **Roberto S.**, policier (5167) ;
- Madame **Ornina B.**, policière (5168) ;
- Monsieur **Boris M.**, policier (5169) ;
- Monsieur **Christopher M.**, policier (5170) ;
- Madame **Nadine H.**, policière (5159) ;
- Monsieur **Bastien C.**, policier (5152) ;
- Madame **Laure B.**, assistante administrative (5171) ;
- Monsieur **Jose Rui C.**, secrétaire (5164).

L'assermentation rappelle à l'intéressé.e les devoirs particuliers liés à sa fonction et notamment la loyauté et l'exemplarité qui sont attendues de lui.elle.

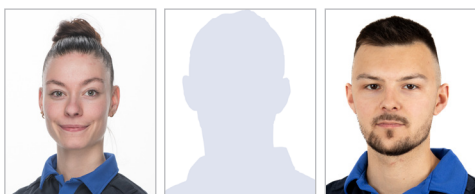


# Formation

## FORMATION - ACADÉMIE DE POLICE DE SAVATAN

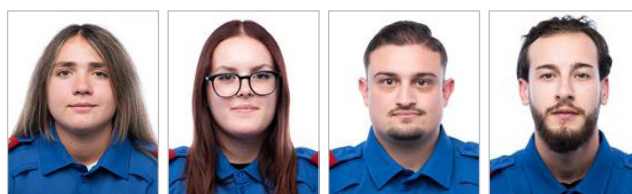
### POLICIER.ÈRE.S EN FORMATION – EA 2025-2026

- Madame **Dakota R.** (5151)  
(brevet CIFPol 2025)
- Monsieur **Olivier R.** (5163)
- Monsieur **Yann L.** (5162)



### FORMATION INITIALE – EA 2025-2026

- Madame **Naomi S.M.** (5174)
- Madame **Christelle B.** (5172)
- Monsieur **Alexandre S.** (5173)
- Monsieur **Florian T.** (5175)



### MENTORS DE POLICE LAVAUX

L'adjudant **Maurice B.** et le sergent-major **Romain S.** supervisent l'activité des formateurs métier du corps de police (coachs).

## FORMATION D'ASSISTANT DE SÉCURITÉ PUBLIQUE



Remise de diplôme à l'ASP Michaël R. (5158)

Après deux mois de formation à l'Académie de Savatan, Monsieur **Michaël R.** (5158) a obtenu son certificat d'assistant de sécurité publique ISP. L'intéressé occupe le poste de logisticien et œuvre à hauteur de 10 % en qualité d'ASP.

## APPRENTISSAGE EMPLOYÉ DE COMMERCE

Au terme de trois années d'apprentissage, Monsieur **Adrien W.** a réussi sa formation et obtenu son certificat fédéral de capacité. Police Lavaux le félicite et lui souhaite plein succès pour son avenir professionnel.

## FORMATION CONTINUE

La formation continue constitue un élément central dans le développement du personnel et Police Lavaux porte une attention particulière à cet enjeu. Les compétences en matière de management pour les cadres de tous niveaux ainsi que les compétences en matière de police de proximité sont optimisées d'année en année.

### POLICIER.ÈRE.S

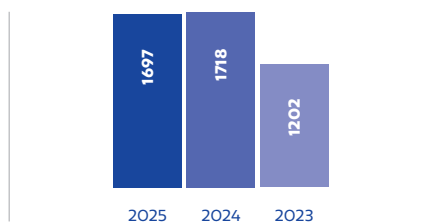
Les formations opérationnelles minimales se déroulent conjointement avec nos homologues de la Police cantonale vaudoise (tir, SecuPerso, BLS/AED) dans les locaux du Centre Blécherette avec la contribution de l'entier des moniteurs.rice.s de l'Organisation Policière Vaudoise (police cantonale + polices communales).

En 2025, les policier.ère.s ont suivi de nombreuses formations parmi lesquelles on peut citer les formations minimales de tir et de sécurité personnelle, de maintien de l'ordre, des cours de cadre de base et de cadre intermédiaire de l'Institut Suisse de Police ou du Centre d'Education permanente de l'Etat de Vaud (CEP), de mentor et coach pour aspirant.e.s, de perfectionnement pour moniteur.rice.s, d'instructeur.rice de tir, de comportement tactique, de réaction face à une

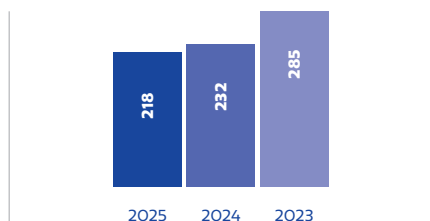
tuerie de masse (AMOK), de premiers secours, de conduite automobile et moto, etc.. Dans son ensemble, **1'697 heures** (1'718 en 2024) ont été consacrées à la formation.

Pour 2025, il est à relever que le Commandant, Lt col **R. Cavin**, a obtenu avec succès un Certificat of Advanced Studies en défis institutionnels et politiques pour l'administration publique auprès de l'IDHEAP.

#### HEURES DE FORMATION POLICIER.ÈRE.S



#### HEURES DE FORMATION CIVIL.E.S



#### PERSONNEL CIVIL

Les collaborateur.rice.s civil.e.s de Police Lavaux participent à des cours de maintien et perfectionnement des compétences dans leurs secteurs d'activité spécifiques (police du commerce, juridique, comptable, accueil au public, programmes informatiques, conduite d'équipe, premiers secours). Ces formations s'effectuent tant au sein de l'Association qu'auprès de partenaires. **218 heures** (232 en 2024) ont été consacrées à la formation. Il est à relever que le Chef de la Division Police Administrative, M. **F. Truffer**, a obtenu avec succès un certificat ASFC en leadership.



Remise de diplôme de l'adj Diego D. (5137)

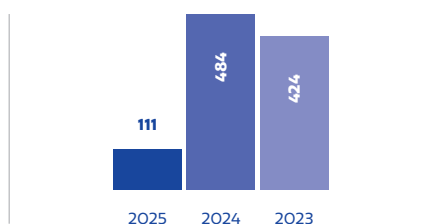
#### FORMATION DE TIERS PAR POLICE LAVAUX

Police Lavaux a la ferme volonté d'être un service public de proximité et un acteur de la police coordonnée vaudoise. Elle collabore pour cela avec de nombreuses organisations régionales et cantonales. Police Lavaux développe au quotidien ses savoir-faire et met à disposition de tiers ses collaborateur.rice.s spécialisé.e.s et certifié.e.s pour dispenser différentes formations en lien avec les activités quotidiennes.

Elle met notamment à disposition plusieurs policier.ère.s ou directeurs de cours pour l'Académie de police de Savatan, pour la formation continue des Polices communales vaudoises et pour la formation de services sécuritaires partenaires.

En 2025, **111 heures** de formation (484 en 2024) ont été données par des collaborateur.rice.s de Police Lavaux (Académie de police comprise).

#### HEURES DE FORMATION DE TIERS





**POLICE**  
LAVAUX



**POLICE**  
LAVAUX

VD-55468

DT 501

DT 502

SKODA

# Division sécurité publique



**Cette division, composée de cinq unités, est le cœur de votre police régionale de proximité. Elle est constituée de policier.ère.s et d'assistants de sécurité publique (ASP) qui sont en charge des missions de police préventives autant que répressives dans l'ensemble des communes partenaires. L'activité annuelle de Police Lavaux est précisément quantifiée dans les éléments statistiques du présent rapport.**

## Composition et missions générales

La Division Sécurité Publique (DSP) déploie ses activités à travers quatre Unités Sécurité Publique (USP), une Unité Proximité & Prévention (UPP) et une Unité d'Appui à la Sécurité Publique (UASP) à laquelle sont rattachés les Assistants de Sécurité Publique (ASP), la brigade

motorisée /opérateurs radar et les policier.ère.s en formation. De manière générale, tous les collaborateur.rice.s œuvrent en permanence au bénéfice des autorités politiques et de l'ensemble de la population en portant haut la devise cardinale « Servir & Protéger ».

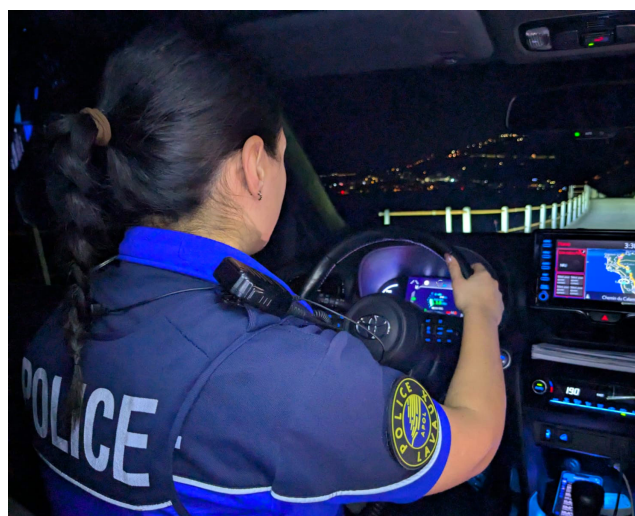
### UNITÉS SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pour assurer l'ensemble des mandats confiés par les partenaires et garantir une sécurité publique performante 24 h/24, 365 j/365, il est indispensable d'avoir à disposition des policier.ère.s parfaitement formé.e.s. Ceux-ci/celles-ci sont intégré.e.s dans quatre unités en tournus (3 x 8 heures). Conformément aux bases légales en vigueur (Loi sur l'organisation policière vaudoise / LOPV) et aux différents protocoles d'accord, le personnel uniformé collabore avec d'autres autorités sécuritaires nationales, cantonales ou régionales, à l'exercice de divers mandats, missions, supports ou assistances.

La mission première de Police Lavaux est évidemment d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur son territoire. Dans le cadre de ce mandat extrêmement important et exigeant, les collaborateur.rice.s procèdent notamment aux activités désignées ci-dessous :

- interventions d'urgence dites « Police Secours » ;
- constats d'accident sans blessé.e ;
- constats d'accident avec blessé.e.s et auditions;
- prises de plaintes pénales (ex : vols et tentatives de vol avec effraction) ;
- dénonciations des infractions à la législation sur les stupéfiants ;
- dénonciations des infractions à la législation sur la circulation routière (ex : ivresses au volant, conduites

- sous stupéfiants, conduites sans permis, défauts RC, vols d'usage) ;
- contrôles de vitesse ;
- maintien de l'ordre et de la tranquillité publique et dénonciations si nécessaire à l'autorité compétente ;
- interventions dans le cadre de violences conjugales ;
- notifications judiciaires ou administratives ;
- exécutions des mandats d'amener ou arrêts ;
- enquêtes administratives ;
- aide aux personnes (chutes à domicile, malaises) ;
- prises en charge d'animaux perdus ou blessés.



Départ en intervention

Au quotidien, deux patrouilles sont en général en activité, l'une dans le secteur Lutry – Bourgen-Lavaux et la seconde dans les communes du secteur Est. De plus, un opérateur est constamment à la centrale d'engagement afin de répondre aux appels d'urgence, coordonner les actions de police et accueillir les citoyen.ne.s.

En application de la LOPV, le personnel uniforme est régulièrement intégré dans des dispositifs de service d'ordre ou de maintien d'ordre dans

## UNITÉ PROXIMITÉ & PRÉVENTION

Les autorités communales, en partenariat avec le Commandant de Police Lavaux, souhaitent que les populations des localités desservies aient un contact privilégié avec ceux qui les protègent. Pour concourir à cet objectif, le territoire de Police Lavaux est subdivisé en zones d'activité attribuées à un.e policier.ère référent.e dont les missions de proximité sont en lien avec les problématiques particulières rencontrées.

Cette méthodologie permet de renforcer le lien de confiance police – population, sachant que le/la collaborateur.rice est affecté.e en permanence à ces secteurs et développe ainsi des liens privilégiés avec leurs habitant.e.s, leurs administrations communales et leur tissu économique et associatif.

Ces spécialistes de la police de proximité sont spécialement formé.e.s en matière d'écoute, de conseil et de résolution de problèmes. Parmi de très nombreuses autres tâches, ils/elles établissent les rapports communaux d'enquête dans le cadre des demandes de naturalisation et effectuent des analyses sécuritaires auprès de victimes de cambriolages.

Police Lavaux est en effet en charge du traitement de toutes les demandes de naturalisation des résident.e.s de son secteur. Cette tâche implique l'évaluation de chaque dossier, notamment par le biais d'une audition du/de la candidat.e afin d'examiner ses motivations et son degré d'intégration. La police est également chargée de vérifier les antécédents du/de la demandeur.resse, d'assurer la conformité des informations fournies et d'analyser tout autre élé-

l'entier du territoire suisse (sommets internationaux, visites d'Etat, matchs à risques, etc.).

En 2025, Police Lavaux aura notamment contribué à assurer la sécurité des événements suivants : l'Eurosong à Bâle, l'opération Atrium lors des 150 ans du Tribunal fédéral à Lausanne, l'opération Colibri (lutte contre la drogue dans les villes vaudoises), le World Economic Forum (WEF) à Davos ainsi que de nombreux matchs de football et de hockey à risque.

ment pertinent. À l'issue de cette procédure, un rapport d'enquête de naturalisation est rédigé, fournissant les éléments nécessaires pour que les autorités compétentes puissent prendre une décision éclairée.

Le Délégué aux Affaires Viticoles et au Tourisme (DAVT), collaborateur référent pour les secteurs vitivinicoles et touristiques est également rattaché à cette unité. Il a œuvré durant l'année écoulée à hauteur de **130 heures** (110 en 2024) dans sa fonction particulière auprès des vigneron.ne.s de la région, notamment en menant des actions de prévention spécifique dans les vignes ou en répondant à des besoins sécuritaires propres à ces secteurs d'activité.



Visibilité régionale

## UNITÉ D'APPUI À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

### ASSISTANTS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les assistants de sécurité publique (ASP) sont au cœur de la stratégie de proximité de Police Lavaux. Très présents sur le terrain, ils constituent souvent le premier point de contact avec la population ainsi qu'avec certains services communaux. Bien au-delà de leur mission de contrôle du stationnement sur l'ensemble du territoire, ils incarnent un rôle essentiel de conseil et de renseignement auprès du public.

Leur champ d'action est vaste et technique. Experts de la signalisation routière, ils assurent la pose, l'entretien et la modification de cette même signalisation ainsi que du balisage pour répondre aux besoins des communes et des privés. Ils gèrent également la logistique complexe des horodateurs et déploient les indicateurs de vitesse pour mener des actions de prévention ciblées.

Maillons essentiels de la mobilité, ils orchestrent la circulation et le stationnement lors de manifestations d'envergure.

Tout au long de l'année, ils soutiennent les unités policières dans l'ensemble de leur activité, y compris dans le domaine administratif en menant certaines auditions des candidat.e.s à la naturalisation. Ils assurent également une forte visibilité aux abords des établissements scolaires lors d'actions de prévention.

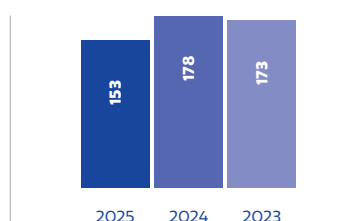
### MOTARDS

Spécialistes des enjeux liés à la circulation, les motards de Police Lavaux assurent une présence dynamique et réactive sur l'ensemble de notre réseau routier. Grâce à leur grande mobilité, ils encadrent les nombreuses manifestations. Leur expertise s'étend également à la surveillance des chantiers, où ils veillent à la conformité de la signalisation verticale pour garantir la sécurité des ouvriers et des usagers.

### RELEVÉ DES HORODATEURS

|                        | Nombre de relevés |
|------------------------|-------------------|
| <b>Lutry</b>           |                   |
| Possession             | 24                |
| La Combe               | 20                |
| Quai Vaudaire          | 17                |
| Quai Gustave Doret     | 20                |
| Route de Vevey         | 3                 |
| Route du Grand-Pont    | 6                 |
| Collège du Grand-Pont  | 2                 |
| Les Champs             | 7                 |
| Corsy                  | 1                 |
| Savuit                 | 1                 |
| La Croix               | 1                 |
| La Bernadaz            | 5                 |
| Vieux-Stand            | 8                 |
| <b>Total Lutry</b>     | <b>115</b>        |
| <b>Bourg-en-Lavaux</b> | <b>21</b>         |
| <b>Chexbres</b>        | <b>14</b>         |
| <b>Puidoux</b>         | <b>3</b>          |
| <b>Total général</b>   | <b>153</b>        |

### ÉVOLUTION DES RELEVÉS DES HORODATEURS



Leur mission comporte un volet répressif essentiel pour la sécurité routière. Ils assurent le contrôle des vitesses excessives sur l'entier du réseau routier des communes partenaires. Experts en réglementations spécifiques, ils mènent des contrôles sur les poids lourds et les taxis. Enfin, ils interviennent activement dans la lutte contre les nuisances sonores, veillant au respect des normes par les véhicules bruyants.

## Activités de prévention

Police Lavaux utilise différents outils et canaux de communication pour transmettre des messages de prévention aussi bien au niveau de la

circulation routière, des risques d'accident au sens large, que de la lutte contre la criminalité.

### PRÉVENTION DES CRIMES ET DÉLITS

Plusieurs actions ont été spécifiquement menées en prévention de la criminalité, lesquelles contribuent indiscutablement à réduire certains phénomènes criminels dans la région. Dans ce cadre, Police Lavaux a notamment assuré une présence régulière à proximité des centres commerciaux et des lieux fréquentés par le public.

Des analyses sécuritaires (identification de lacunes de sécurité) des habitations et/ou com-

merces sont proposées à la population résidente, principalement aux victimes de vols par effraction. En 2025, **13 analyses sécuritaires** (31 en 2024) ont été effectuées par ces spécialistes et une **trentaine d'habitant.e.s** (61 en 2024) ont été conseillé.e.s pour une meilleure protection de leur patrimoine et biens personnels.

### PRÉVENTION LORS DE MANIFESTATIONS ET VISIBILITÉ POLICIÈRE

Lavaux est une région attractive pour l'organisation de manifestations. Police Lavaux, soucieuse du maintien constant du lien de proximité avec la population, a ainsi assuré une présence visible au cours des grandes manifestations de l'année. Cette visibilité policière accrue a permis d'y garantir la sécurité et la tranquillité publique, de répondre aux sollicitations diverses, mais également de transmettre des messages de prévention aux participant.e.s.

En 2025, **1'555 jours de manifestation** (1'295 en 2024) ont eu lieu sur le territoire des six communes partenaires. L'autorisation et le suivi de ces manifestations ont été effectués en étroite collaboration avec les administrations des communes partenaires. La plupart de ces manifestations n'a nécessité aucune mesure d'accompagnement particulière de Police Lavaux.

En matière de visibilité, les policier.ère.s ont effectué de nombreuses actions préventives au contact de la population, notamment aux endroits suivants : aux différents marchés hebdomadaires, dans les centres commerciaux, sur des stands lors de manifestations, lors d'actions ciblées et devant les commerces.

Les actions de prévention et de visibilité menées par Police Lavaux sur le territoire des communes partenaires ont représenté au total **17'116 heures** (16'706 heures en 2024).



Patrouille pédestre lors du Cully Jazz Festival à Cully

## PRÉVENTION AUPRÈS DES AÎNÉ.E.S

Avec la volonté de fournir des solutions sur mesure à chacune et chacun, Police Lavaux a initié une séance dédiée aux aîné.e.s de la région traitant de cybercriminalité et de prévention en matière de circulation routière. Celle-ci a eu lieu à Puidoux en collaboration avec le chef du bureau de la prévention de la criminalité de la police cantonale vaudoise, l'adjudant Fontaine.

De plus, les aîné.e.s de notre secteur ont fait l'objet d'un courrier de prévention visant principalement les escroqueries à la qualité (faux policiers). Ainsi, **plus de 3'500 lettres de prévention** ont été adressées aux personnes âgées de plus de 70 ans.



## CAFÉS POLICE-POPULATION

En 2025, Police Lavaux a renouvelé les rencontres « Café Police-Population » permettant à tout.e intéressé.e d'échanger avec des policier.ère.s hors des locaux de police (tea-rooms ou restaurants).

**4 rencontres** (6 en 2024) ont eu lieu respectivement une à Lutry, une à Cully et deux à Chexbres. Elles ont été fort appréciées tant par les représentant.e.s des Autorités communales que par les commerçant.e.s et le public rencontré.

## TABLE RONDE AVEC LES VIGNERON.NE.S

La 5ème table ronde avec les vigneron.ne.s organisée par Police Lavaux s'est déroulée le 26 novembre 2025 à Grandvaux en présence de Madame Solène Loisel, cheffe du pôle main-d'œuvre étrangère, Direction générale de l'emploi et du marché du travail (DGEM), de Mesdames Fabienne Dupuis et Alexandra de Bleser, représentantes du Service de la population (SPOP) et avec la participation de plusieurs syndicats et municipaux. Cette cinquième édition a traité du cadre légal applicable à l'engagement de travailleur.euse.s étranger.ère.s par une exploitation viticole. Elle a connu un vif succès en réunissant près d'une **quarantaine de participant.e.s** (50 en 2024).



## CONFÉRENCE SUR LA CYBERCRIMINALITÉ

En date du 3 septembre 2025, Police Lavaux a organisé une conférence sur la thématique de la cybercriminalité. A cette occasion, elle a convié deux spécialistes de renommée pour renforcer la vigilance en matière de risque cyber. Cette conférence ayant réuni plus de **150 citoyen.ne.s** a été un succès unanimement salué. Au terme de celle-ci, un moment d'échanges privilégiés entre les orateurs, les cadres de Police Lavaux, les autorités politiques locales et la population a pu avoir lieu.



Intervenants de la conférence Cybercriminalité

**DÉCOUVREZ LES  
COULISSES DU CYBERCRIME  
ET RENFORCEZ VOTRE VIGILANCE**

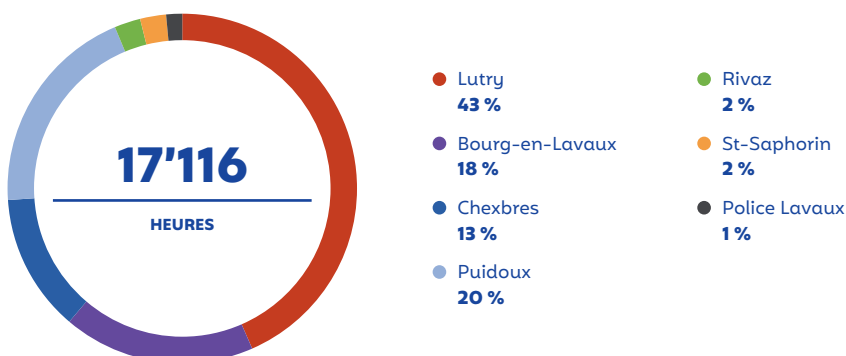
**CONFÉRENCE SUR LA CYBERCRIMINALITÉ**

**INTERVENANTS**  
**Taymaz BABAKI**  
*spécialiste cybersécurité  
 COO de SecuLabs SA*  
**François NANCHEN**  
*chargé de prévention  
 eCop de la Police cantonale vaudoise*

**MERCREDI 3 SEPTEMBRE À 18H**  
**LUTRY, LE CHÂTEAU**  
*Un moment convivial suivra la conférence*

**OUVERT À TOUS. INSCRIPTIONS SUR**  
**POLICEL.AVAUX.CH/CYBER OU EN**  
**SCANNANT LE CODE QR**

## DÉCOMPTÉ DES HEURES DE PRÉVENTION - VISIBILITÉ POLICIÈRE EN 2025 (CODES 2, 3 ET 8)



### Codes des activités

- 2** – Patrouilles motorisées « sans mission particulière et en fonction de la commune partenaire ».
- 3** – Patrouilles pédestres de proximité « sans mission particulière et en fonction de la commune partenaire ».
- 8** – Prévention: Actions ordonnées en fonction des phénomènes du moment « criminalité, écoles, circulation routière, etc. ».

### Remarque

Les heures comptabilisées sous Police Lavaux correspondent au travail effectué pour l'ensemble des communes partenaires (ex : rapports de synthèse pour les diverses opérations mensuelles - Crepusculo, Concentro, Gratto, Rentrée scolaire, etc.).

## ACTIONS ET CAMPAGNES DE PRÉVENTION SPÉCIFIQUES À POLICE LAVAUX

Outre les campagnes de prévention susmentionnées, Police Lavaux a également mené plusieurs actions et une visibilité policière accrue en lien avec des problématiques d'ordre plus régional, notamment dans les domaines ci-dessous :

|                             |   |                  |   |
|-----------------------------|---|------------------|---|
| <b>CONCENTRO</b>            | Inattention au volant   | <b>ORION</b>     | Usage du téléphone au volant                                      |
| <b>WHEELINGS - CORNICHE</b> | Comportement inadapté et dangereux de la part de motards  | <b>VIGILANCE</b> | Recrudescence des vols par effraction dans les habitations        |
| <b>HILTI</b>                | Prévention des vols sur les chantiers   | <b>GRATTO</b>    | Respect du nettoyage des vitres en hiver et état des pneumatiques |
| <b>PIÉTON</b>               | Respect du droit de priorité des piétons  |                  |   |
| <b>FOCUS</b>                | Inattention au volant - occupations accessoires   |                  |   |
| <b>HUSH</b>                 | Contrôles ponctuels des véhicules modifiés ou trafiqués   |                  |   |
| <b>PRÉDIRE</b>              | Prévention aux abords des établissements scolaires / non-respect des zones 30 / stationnement dangereux / usage du téléphone au volant / comportements dangereux envers les piétons |                  |   |
| <b>VEICOLO</b>              | Vols par effraction dans les véhicules en stationnement   |                  |   |

Renseigner ses voisins

Simuler une présence

Verrouiller tous les accès

**POLICE LAVAUX** AIDEZ-NOUS À VOUS PROTÉGER

Faire vider sa boîte aux lettres

Mettre ses valeurs à l'abri

En sus des campagnes de prévention de la Police coordonnée et des campagnes spécifiques de Police Lavaux, le corps de police a participé à des actions de prévention déployées par le Bureau de prévention des accidents (BPA) ou d'autres structures de prévention fédérales.

## CAMPAGNES COORDONNÉES DE PRÉVENTION ROUTIÈRE

Plusieurs campagnes de prévention de la Police coordonnée ont été effectuées sur l'ensemble du territoire de Police Lavaux. Outre un affichage aux abords des voies publiques, ces campagnes ont également été publiées sur le site internet ainsi que sur les réseaux sociaux de Police Lavaux.



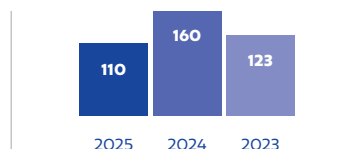
## FORMATION ET PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Le corps de police dispose d'une spécialiste qui a régulièrement dispensé durant l'année des formations spécifiques dans les établissements scolaires des communes partenaires. La quasi-totalité des élèves de la première à la onzième année ont ainsi bénéficié de cours de prévention routière et de prévention criminalité. Cette spécialiste en matière de prévention est également l'interlocutrice privilégiée de Police Lavaux avec la direction des écoles ainsi qu'avec le corps professoral.

Notons qu'à la fin 2025, la titulaire du poste a fait valoir ses droits à la retraite. Une nouvelle chargée de prévention a d'ores et déjà pris la relève.

|                                    |            |
|------------------------------------|------------|
| <b>Etablissement de Lutry</b>      | 56         |
| <b>Etablissement Centre Lavaux</b> | 54         |
| <b>Ecole privée Mémise</b>         | 0          |
| <b>Total 2025</b>                  | <b>110</b> |

### HEURES DE PRÉVENTION DANS LES CLASSES

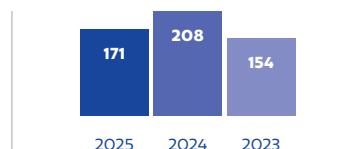


Les actions en lien avec le milieu scolaire peuvent être subdivisées en quatre domaines distincts :

- la prévention routière ;
- la visibilité policière aux abords des établissements scolaires ;
- la prévention de la criminalité et des incivilités ;
- la prévention contre le harcèlement scolaire.

L'ensemble des policier.ère.s et les assistants de sécurité publique assurent en outre un important travail de prévention en périphérie des établissements scolaires. Celui-ci consiste à assurer un cheminement sécurisé entre les aires de stationnement affectées à la dépose des élèves, les bus scolaires et les bâtiments où se déroulent les cours. Ces instants privilégiés sont mis à profit pour sensibiliser au quotidien les automobilistes parents qui n'ont pas toujours un comportement adapté.

### HEURES DE PRÉSENCE AUX ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



Cours cycliste pour les élèves de 7P

# Autres activités spécifiques

## GESTION DU TRAFIC, SIGNALISATION ET MARQUAGE

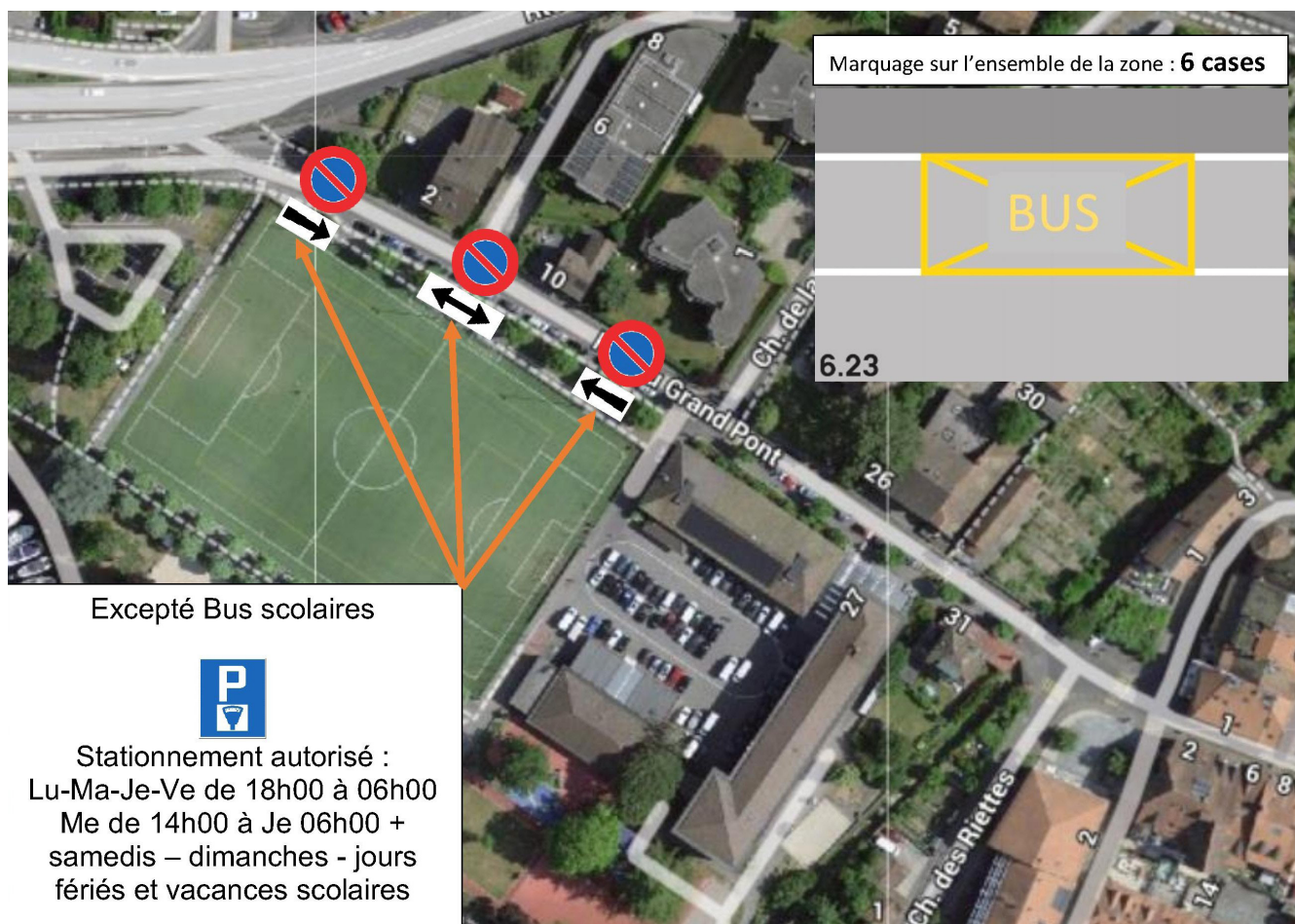
En parallèle de ses missions sécuritaires quotidiennes, le personnel uniformé procède à un contrôle continu de la signalisation verticale et horizontale sur le réseau routier de Lavaux et avertit immédiatement les autorités compétentes si une lacune ou un dommage sont constatés sur une installation.

Police Lavaux assure également de nombreux mandats au profit des autorités communales et de leurs services en matière de gestion du trafic. Selon les demandes, elle coordonne par exemple la légalisation de la signalisation active

sur le réseau routier et notamment de nouvelles zones de stationnement (principalement pour la Commune de Lutry).

D'autre part, plusieurs collaborateurs spécialisés du corps de police apportent des conseils techniques à l'élaboration et la légalisation de plans de chantier, tant sur le domaine public que sur le domaine privé avec débordement sur le domaine public.

En 2025, **21 plans de signalisation** (19 en 2024) de différents chantiers ont été établis.



Commune de Lutry - Grand-Pont - Bus scolaires

## CONTRÔLES DU RESPECT DES LIMITATIONS DE VITESSE

La fixation des limitations de vitesse sur les routes vaudoises est, sauf exception, de la compétence exclusive des autorités cantonales. En revanche, leur respect est contrôlé par les polices communales et régionales sur leur territoire d'accréditation. Dans ce cadre, des actions de prévention et de répression sont activement conduites sur l'ensemble du secteur.



### ACTIONS PRÉVENTIVES

Des affiches de prévention, des supports électroniques ainsi qu'une communication ciblée sensibilisent régulièrement l'automobiliste sur les risques liés à la vitesse excessive au volant. A cet effet, la plupart des communes dispose d'afficheurs de vitesse dans les zones sensibles telles que chemins de l'école, zones villas, zones accidentogènes, zones sensibles aux nuisances sonores, etc. D'autre part, Police Lavaux communique régulièrement ses actions préventives sur les réseaux sociaux et son site internet.

### ACTIONS RÉPRESSIVES

Le secteur de Police Lavaux est situé entre deux bretelles autoroutières, ce qui induit un flux de circulation surdimensionné en regard de la population résidente. De plus, la région, particu-

lièrement usitée par les cyclistes, nécessite une attention spécifique pour que vélos, trottinettes, piétons et véhicules automobiles puissent cohabiter pacifiquement. De ce fait, un besoin accru en matière de contrôles des vitesses excessives se fait ressentir tant par les communes partenaires que par la population. Bien que ponctuellement impopulaires, les actions répressives sont nécessaires et permettent de prévenir des accidents graves et réduire les nuisances sonores. Ces contrôles sont limités dans le temps et décentralisés.

En 2025, **2'131 (+1'051) heures** pour **349 (+29) contrôles** répressifs ont été effectuées (temps de travail annuel d'un agent : 1'840 heures), ce qui représente environ 6 heures de contrôle quotidien sur le terrain. Le nombre d'heures de contrôle correspond à l'engagement d'environ 1 EPT par jour ouvrable. En revanche, Police Lavaux ne possède pas d'installation fixe de contrôle de la vitesse.

Dans le cadre d'une phase test, le Comité de direction a validé la location d'un radar semi-stationnaire (radar girafe) du 31 octobre 2025 au 13 décembre 2025. Ce radar a fonctionné environ **720 heures** (comprises dans le total de 2'131 heures ci-dessus) sur divers tronçons prédéterminés des communes partenaires. Cet appareil a permis de démontrer que les vitesses excessives diminuaient rapidement et durablement sur les tronçons ayant fait l'objet de tels contrôles. Cette phase test explique l'augmentation importante du nombre d'heures de contrôles.

Dans cette mission spécifique, Police Lavaux est régulièrement confrontée à une situation antinomique : un.e riverain.e veut réduire la vitesse autorisée dans le périmètre de son domicile et contrôler son respect par les tiers mais ne comprend pas toujours qu'il/elle ne puisse pas rouler comme il/elle l'entend hors de son propre environnement.

Il est encore à préciser que les Municipalités, leurs services techniques et Police Lavaux reçoivent régulièrement des requêtes consistant à réduire la vitesse sur de nombreux tronçons, notamment par la création de zones 30 km/h.

# Statistiques opérationnelles



## INTERVENTIONS 2025

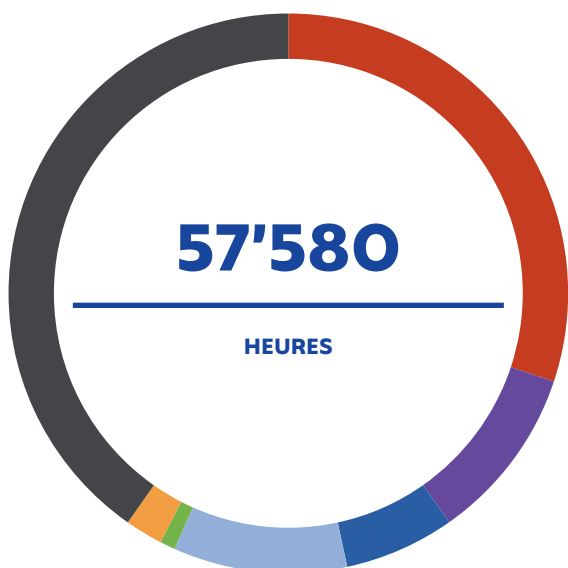
|   | TTL   | Lutry  |       | B-e-L  |       | Chexbres |       | Puidoux |       | Rivaz  |       | St-Saphorin |       | Autres |       |
|---|-------|--------|-------|--------|-------|----------|-------|---------|-------|--------|-------|-------------|-------|--------|-------|
|   |       | Inter. | Infr. | Inter. | Infr. | Inter.   | Infr. | Inter.  | Infr. | Inter. | Infr. | Inter.      | Infr. | Inter. | Infr. |
| <b>CIRCULATION</b>                        |       |        |       |        |       |          |       |         |       |        |       |             |       |        |       |
| <b>Accidents de la circulation</b>        |       |        |       |        |       |          |       |         |       |        |       |             |       |        |       |
| Véhicules avec blessés                    | ↗ 55  | 11     | 9     | 18     | 12    | 9        | 6     | 12      | 11    | 1      | 1     | 4           | 4     | 0      | 0     |
| Véhicules sans blessés                    | → 190 | 84     | 26    | 32     | 8     | 30       | 9     | 31      | 13    | 2      | 0     | 10          | 4     | 1      | 0     |
| Cycles/trottinettes avec blessés          | ↘ 4   | 3      | 3     | 1      | 1     | 0        | 0     | 0       | 0     | 0      | 0     | 0           | 0     | 0      | 0     |
| Cycles/trottinettes sans blessés          | ↗ 2   | 1      | 0     | 0      | 0     | 0        | 0     | 0       | 0     | 0      | 0     | 1           | 1     | 0      | 0     |
| Piétons avec blessés                      | → 0   | 0      | 0     | 0      | 0     | 0        | 0     | 0       | 0     | 0      | 0     | 0           | 0     | 0      | 0     |
| Piétons sans blessés                      | ↗ 0   | 0      | 0     | 0      | 0     | 0        | 0     | 0       | 0     | 0      | 0     | 0           | 0     | 0      | 0     |
| <b>Incapacités de conduire</b>            |       |        |       |        |       |          |       |         |       |        |       |             |       |        |       |
| Ivresse                                   | ↘ 19  | 11     | 7     | 3      | 4     | 0        | 1     | 4       | 5     | 0      | 0     | 1           | 1     | 0      | 0     |
| Stupéfiants et médicaments                | → 2   | 0      | 0     | 0      | 0     | 0        | 0     | 2       | 1     | 0      | 0     | 0           | 0     | 0      | 0     |
| Autres                                    | ↘ 0   | 0      | 0     | 0      | 1     | 0        | 0     | 0       | 0     | 0      | 0     | 0           | 0     | 0      | 0     |
| <b>Défauts permis</b>                     | ↗ 8   | 5      | 8     | 0      | 0     | 0        | 0     | 2       | 2     | 0      | 0     | 1           | 1     | 0      | 0     |
| <b>RC</b>                                 | → 1   | 0      | 0     | 0      | 0     | 1        | 1     | 0       | 0     | 0      | 0     | 0           | 0     | 0      | 0     |
| <b>Conduite sous mesure</b>               | ↗ 6   | 4      | 5     | 0      | 0     | 1        | 1     | 0       | 0     | 0      | 0     | 1           | 0     | 0      | 0     |
| <b>Autres infractions DCR</b>             | ↗ 206 | 62     | 44    | 44     | 24    | 39       | 10    | 46      | 21    | 3      | 36    | 11          | 21    | 1      | 1     |
| <b>DÉLITS/PLAINTES</b>                    |       | Inter. | Infr. | Inter. | Infr. | Inter.   | Infr. | Inter.  | Infr. | Inter. | Infr. | Inter.      | Infr. | Inter. | Infr. |
| <b>Commerces</b>                          |       |        |       |        |       |          |       |         |       |        |       |             |       |        |       |
| Vols avec effraction                      | ↗ 19  | 6      | 6     | 2      | 2     | 1        | 1     | 10      | 8     | 0      | 0     | 0           | 0     | 0      | 0     |
| Vols sans effraction                      | → 9   | 2      | 2     | 3      | 3     | 0        | 0     | 2       | 1     | 0      | 0     | 0           | 0     | 2      | 1     |
| Vols à l'étalage                          | ↗ 15  | 5      | 4     | 4      | 1     | 1        | 0     | 5       | 4     | 0      | 0     | 0           | 0     | 0      | 0     |
| Tentatives de vols                        | ↗ 17  | 6      | 4     | 3      | 2     | 1        | 1     | 7       | 6     | 0      | 0     | 0           | 0     | 0      | 0     |
| Dommages à la propriété                   | ↘ 11  | 6      | 6     | 1      | 1     | 0        | 0     | 4       | 3     | 0      | 0     | 0           | 0     | 0      | 0     |
| <b>Habitations</b>                        |       |        |       |        |       |          |       |         |       |        |       |             |       |        |       |
| Vols avec effraction                      | ↘ 49  | 25     | 23    | 4      | 4     | 10       | 8     | 8       | 6     | 1      | 1     | 1           | 0     | 0      | 0     |
| Vols sans effraction                      | ↘ 11  | 2      | 3     | 5      | 6     | 0        | 1     | 1       | 1     | 0      | 0     | 0           | 0     | 3      | 3     |
| Tentatives de vols                        | ↗ 16  | 12     | 7     | 2      | 1     | 1        | 1     | 1       | 1     | 0      | 0     | 0           | 0     | 0      | 0     |
| Dommages à la propriété                   | → 11  | 5      | 3     | 6      | 4     | 0        | 0     | 0       | 0     | 0      | 0     | 0           | 0     | 0      | 0     |
| <b>Véhicules</b>                          |       |        |       |        |       |          |       |         |       |        |       |             |       |        |       |
| Vols avec effraction                      | ↗ 21  | 4      | 4     | 5      | 5     | 2        | 2     | 6       | 6     | 0      | 0     | 0           | 0     | 4      | 5     |
| Vols sans effraction                      | ↗ 20  | 6      | 6     | 4      | 4     | 6        | 6     | 0       | 0     | 0      | 0     | 0           | 0     | 4      | 5     |
| Tentatives de vols                        | ↗ 7   | 3      | 2     | 1      | 1     | 1        | 0     | 1       | 1     | 0      | 0     | 0           | 0     | 1      | 1     |
| Dommages à la propriété                   | ↘ 16  | 12     | 7     | 2      | 2     | 0        | 0     | 1       | 1     | 0      | 0     | 0           | 0     | 1      | 2     |
| <b>Mobilier urbain (murs, réverbères)</b> |       |        |       |        |       |          |       |         |       |        |       |             |       |        |       |
| Dommages à la propriété                   | ↗ 7   | 6      | 5     | 0      | 0     | 0        | 0     | 1       | 1     | 0      | 0     | 0           | 0     | 0      | 0     |
| <b>Tags/graffitis</b>                     | ↗ 7   | 6      | 4     | 0      | 0     | 0        | 0     | 0       | 0     | 1      | 1     | 0           | 0     | 0      | 0     |
| <b>Vols</b>                               |       |        |       |        |       |          |       |         |       |        |       |             |       |        |       |
| Simple                                    | ↗ 60  | 17     | 16    | 7      | 5     | 1        | 1     | 2       | 2     | 2      | 2     | 0           | 0     | 31     | 31    |
| Avec violence                             | ↗ 2   | 1      | 0     | 0      | 0     | 0        | 0     | 0       | 0     | 0      | 0     | 0           | 0     | 1      | 1     |
| Avec astuces                              | → 15  | 3      | 1     | 3      | 3     | 1        | 1     | 0       | 0     | 0      | 0     | 0           | 0     | 8      | 8     |
| Véhicules                                 | ↘ 5   | 3      | 2     | 1      | 1     | 0        | 0     | 0       | 0     | 0      | 0     | 0           | 0     | 1      | 1     |
| Cycles et autres                          | ↘ 5   | 3      | 3     | 2      | 2     | 0        | 0     | 0       | 0     | 0      | 0     | 0           | 0     | 0      | 0     |
| <b>Cybercriminalité</b>                   | ↗ 69  | 38     | 37    | 18     | 18    | 2        | 2     | 4       | 4     | 1      | 1     | 2           | 2     | 4      | 5     |
| <b>Violences domestiques</b>              | ↗ 14  | 7      | 6     | 2      | 2     | 1        | 1     | 3       | 3     | 0      | 0     | 0           | 0     | 1      | 1     |
| <b>Intégrité physique ou honneur</b>      | ↘ 34  | 13     | 8     | 5      | 5     | 2        | 2     | 8       | 8     | 2      | 1     | 0           | 0     | 4      | 2     |
| <b>Autres</b>                             | ↗ 33  | 22     | 10    | 5      | 3     | 3        | 2     | 1       | 1     | 0      | 0     | 0           | 0     | 2      | 2     |

|  | TTL           | Lutry       |            | B-e-L      |            | Chexbres   |           | Puidoux    |            | Rivaz     |           | St-Saphorin |           | Autres     |           |
|--|---------------|-------------|------------|------------|------------|------------|-----------|------------|------------|-----------|-----------|-------------|-----------|------------|-----------|
| INTERVENTIONS                          |               | Inter.      | Infr.      | Inter.     | Infr.      | Inter.     | Infr.     | Inter.     | Infr.      | Inter.    | Infr.     | Inter.      | Infr.     | Inter.     | Infr.     |
| <b>Demandes d'assistance/litiges</b>   | ↗ <b>397</b>  | 215         | 2          | 101        | 2          | 24         | 0         | 46         | 2          | 4         | 0         | 6           | 1         | 1          | 0         |
| <b>Infractions Règlement de Police</b> |               |             |            |            |            |            |           |            |            |           |           |             |           |            |           |
| Nuisances sonores – Etab. publics      | ↗ <b>24</b>   | 11          | 0          | 5          | 0          | 5          | 1         | 2          | 0          | 0         | 0         | 1           | 0         | 0          | 0         |
| Nuisances sonores – Voie publique      | ↘ <b>44</b>   | 26          | 2          | 12         | 1          | 2          | 0         | 3          | 0          | 0         | 0         | 1           | 0         | 0          | 0         |
| Nuisances sonores – Domicile           | ↗ <b>64</b>   | 41          | 10         | 7          | 3          | 9          | 1         | 6          | 1          | 0         | 0         | 0           | 0         | 1          | 0         |
| Scandales                              | ↗ <b>9</b>    | 5           | 4          | 2          | 2          | 1          | 1         | 1          | 1          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Littering                              | ↘ <b>1</b>    | 0           | 0          | 0          | 0          | 0          | 0         | 1          | 1          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Autres                                 | ↗ <b>20</b>   | 13          | 10         | 4          | 2          | 1          | 1         | 2          | 2          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Mœurs</b>                           | ↘ <b>7</b>    | 4           | 1          | 1          | 1          | 0          | 0         | 1          | 2          | 0         | 0         | 1           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Mineurs</b>                         | ↘ <b>12</b>   | 11          | 0          | 0          | 1          | 0          | 0         | 1          | 1          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Individus perturbés</b>             | ↘ <b>83</b>   | 38          | 4          | 30         | 3          | 4          | 1         | 7          | 0          | 0         | 0         | 2           | 0         | 2          | 0         |
| <b>Disparition de personnes</b>        | ↘ <b>12</b>   | 6           | 0          | 4          | 0          | 1          | 0         | 0          | 0          | 1         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Personnes retrouvées</b>            | ↗ <b>4</b>    | 3           | 0          | 1          | 0          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Arrestations/interpellations</b>    | ↘ <b>26</b>   | 12          | 14         | 5          | 10         | 1          | 1         | 8          | 6          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Identification de personnes</b>     | → <b>40</b>   | 26          | 3          | 9          | 1          | 2          | 0         | 3          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Personnes signalées</b>             | → <b>10</b>   | 6           | 5          | 3          | 0          | 0          | 1         | 1          | 2          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Inquiétudes pour une personnes</b>  | ↗ <b>44</b>   | 26          | 2          | 8          | 0          | 4          | 0         | 4          | 0          | 1         | 0         | 0           | 0         | 1          | 0         |
| <b>Suicides</b>                        | ↗ <b>2</b>    | 0           | 0          | 2          | 0          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Tentatives de suicide</b>           | ↗ <b>3</b>    | 3           | 0          | 0          | 0          | 0          | 0         | 0          | 1          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Mise en cellule</b>                 | ↗ <b>4</b>    | 4           | 3          | 0          | 1          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 2         |
| <b>Infractions LEI</b>                 | ↗ <b>10</b>   | 4           | 3          | 4          | 6          | 2          | 2         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Infractions Lstup</b>               | ↘ <b>4</b>    | 2           | 2          | 1          | 0          | 0          | 0         | 1          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Collaborations interpolice</b>      | → <b>136</b>  | 28          | 1          | 10         | 0          | 10         | 0         | 7          | 0          | 1         | 0         | 0           | 0         | 80         | 3         |
| <b>Collaborations ambulances</b>       | ↘ <b>16</b>   | 6           | 2          | 7          | 1          | 1          | 1         | 1          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 1          | 0         |
| <b>Incendies</b>                       | ↗ <b>37</b>   | 17          | 1          | 9          | 1          | 4          | 1         | 5          | 1          | 1         | 0         | 1           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Pollutions</b>                      | ↗ <b>35</b>   | 15          | 6          | 8          | 3          | 3          | 1         | 9          | 3          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Inondations</b>                     | ↘ <b>6</b>    | 1           | 0          | 5          | 0          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Animaux</b>                         | ↘ <b>166</b>  | 95          | 3          | 28         | 1          | 8          | 0         | 26         | 0          | 5         | 0         | 4           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Annonces pertes/vols</b>            |               |             |            |            |            |            |           |            |            |           |           |             |           |            |           |
| Plaques                                | ↘ <b>6</b>    | 2           | 0          | 1          | 1          | 0          | 0         | 0          | 1          | 2         | 2         | 0           | 0         | 1          | 0         |
| Vélos                                  | ↘ <b>5</b>    | 1           | 2          | 1          | 1          | 0          | 0         | 1          | 1          | 0         | 0         | 0           | 0         | 2          | 2         |
| Voitures – Motos                       | ↗ <b>10</b>   | 4           | 3          | 4          | 4          | 0          | 0         | 1          | 1          | 1         | 1         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Véhicules et plaques retrouvés</b>  |               |             |            |            |            |            |           |            |            |           |           |             |           |            |           |
| Plaques                                | ↗ <b>7</b>    | 3           | 2          | 3          | 0          | 0          | 0         | 0          | 0          | 1         | 1         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Vélos                                  | ↗ <b>12</b>   | 11          | 5          | 1          | 0          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| Voitures – Motos                       | ↘ <b>3</b>    | 2           | 2          | 0          | 0          | 0          | 0         | 0          | 0          | 0         | 0         | 1           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Réquisitions émanant du SAN/OP</b>  | ↘ <b>302</b>  | 163         | 5          | 3          | 0          | 93         | 0         | 43         | 5          | 0         | 0         | 0           | 0         | 0          | 0         |
| <b>Diverses</b>                        | ↘ <b>345</b>  | 165         | 6          | 93         | 3          | 37         | 0         | 35         | 0          | 6         | 0         | 8           | 0         | 1          | 0         |
| <b>Total</b>                           | → <b>2872</b> | <b>1363</b> | <b>374</b> | <b>555</b> | <b>173</b> | <b>325</b> | <b>69</b> | <b>377</b> | <b>141</b> | <b>36</b> | <b>47</b> | <b>57</b>   | <b>35</b> | <b>159</b> | <b>76</b> |

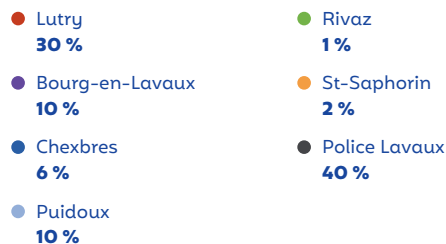
#### Signification des acronymes

**Inter.** – Intervention (colonne de gauche)

**Infr.** – Infractions relevées lors des interventions (colonne de droite)



## HEURES EFFECTUÉES SUR LES COMMUNES EN 2025 (CODES 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10 ET 12)

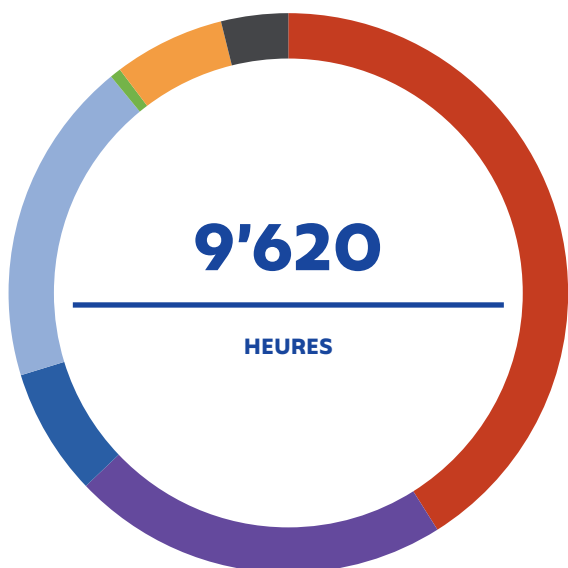


### Remarque

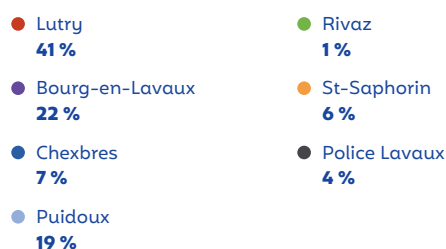
Les heures comptabilisées sous Police Lavaux correspondent au travail effectué pour l'ensemble des communes partenaires (ex : réception, distribution du courrier, rédaction d'ordres particuliers, signalisation, travail administratif, etc.).

### Codes des activités

- 1 – Planton de poste – Administratif « en fonction de la commune partenaire ou pour l'ensemble des communes Police Lavaux »
- 2 – Patrouilles motorisées « sans mission particulière et en fonction de la commune partenaire »
- 3 – Patrouilles pédestres de proximité « sans mission particulière et en fonction de la commune partenaire »
- 4 – Interventions « sur le territoire de Police Lavaux et en fonction de la commune partenaire »
- 5 – Services d'ordre – Manifestations « sur le territoire de Police Lavaux et en fonction de la commune partenaire »
- 6 – Contrôles de circulation et radar « en fonction de la commune partenaire »
- 8 – Prévention: Actions ordonnées en fonction des phénomènes du moment « criminalité–écoles–circulation routière–etc. »
- 9 – Contrôles du stationnement « en fonction de la commune partenaire »
- 10 – Signalisation « activation/désactivation » – Marquage « en fonction de la commune partenaire »
- 12 – Tâches diverses: Courrier – entretien/contrôle véhicules – affichage – etc. « en fonction de la commune partenaire ou pour l'ensemble des communes Police Lavaux ».



## DÉCOMPTÉ DES HEURES D'INTERVENTION EN 2025 (CODES 4,5 ET 6)



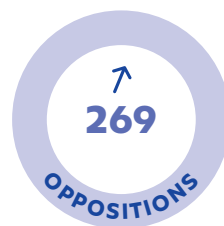
### Remarque

Les heures comptabilisées sous Police Lavaux correspondent aux interventions en simultané sur plusieurs communes partenaires ainsi qu'aux prises de plainte de lésés résidant hors de la région.

### Codes des activités

- 4 – Interventions « sur le territoire de Police Lavaux et en fonction de la commune partenaire »
- 5 – Services d'ordre – Manifestations « sur le territoire de Police Lavaux et en fonction de la commune partenaire »
- 6 – Contrôles de circulation et radar « en fonction de la commune partenaire »

# Division Police Administrative



**La Division Police Administrative est chargée de plusieurs tâches complémentaires indispensables au bon fonctionnement de Police Lavaux, parmi lesquelles on peut citer :**

- **le conseil juridique aux organes de l'Association, au Corps de police ainsi qu'aux communes membres;**
- **la police du commerce;**
- **la gestion administrative des sanctions prononcées par les agent.e.s de Police Lavaux ou par sa Commission de police;**
- **la réception de l'Hôtel de police;**
- **la Chancellerie du corps de police.**

## Unité Administrative et d'Accueil

L'Unité Administrative et Accueil (UAA) est une nouvelle entité créée en 2025 par la réunion de la police du commerce avec la Chancellerie du corps de police et la réception de l'Hôtel de police, ces deux dernières entités étant jusqu'alors intégrées aux Services généraux.

### RÉCEPTION

Le chef de l'UAA et deux collaborateur.rice.s desservent la réception de l'Hôtel de police et assurent l'accueil des citoyen.ne.s et la prise en charge des appels téléphoniques du lundi au vendredi, de 07h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Sont également effectuées les tâches suivantes :

#### Pour l'ensemble des communes

- la vente de cartes à gratter pour le parcage des véhicules dans les zones de stationnement publiques ;
- la gestion des objets trouvés.

#### Pour la commune de Lutry

- la délivrance des abonnements de parkings, macarons, autorisations spéciales, autorisations de parcage pour le Port du Vieux-Stand ;
- le recensement des chiens ;
- la gestion administrative du cimetière ;
- la gestion administrative du port communal.

#### Remarques spécifiques :

**Gestion administrative du cimetière :** La gestion administrative du cimetière de Flon-de-Vaux ainsi que l'ensemble des obligations légales as-

sociées ont été confiés par la Municipalité de Lutry à Police Lavaux. Cette dernière est responsable du respect de ces obligations ainsi que de la gestion des demandes légales provenant d'autres services cantonaux ou communaux, en plus des demandes régulières des familles.

**Gestion administrative du port communal :** La Municipalité de Lutry mandate Police Lavaux pour la gestion administrative des installations portuaires communales. Ces deux secteurs génèrent une très forte contribution administrative pour Police Lavaux (cf rapport de gestion de la commune de Lutry).



Marché de Noël de Lutry - Stand Police Lavaux

## CHANCELLERIE

La Chancellerie du corps de police est assurée par le Chef de l'UAA, lequel coordonne le suivi des courriers, écrits et rapports établis par Police Lavaux, plus particulièrement leur transmission aux autorités compétentes et aux partenaires concernés, et garantit leur qualité.

Il traite également de diverses facturations telles que les frais d'intervention, émoluments

d'autorisation de manifestation, prêts de signalisation, occupations du domaine public, etc. Il coordonne en outre l'établissement des statistiques opérationnelles, essentielles au pilotage en continu des missions de Police Lavaux et prépare les résumés opérationnels à l'attention des autorités communales.

## POLICE DU COMMERCE

Les missions relevant de la police du commerce s'exercent en lien étroit avec les services cantonaux partenaires (en particulier la Police cantonale du commerce / PCC) et les différentes Municipalités des communes membres. De manière différenciée en fonction des communes, la police du commerce a notamment effectué les tâches suivantes en 2025 :

- répondre aux questions d'une autorité communale, d'un.e citoyen.ne ou d'une entreprise en lien avec la police du commerce et leur apporter un conseil personnalisé, notamment dans le cadre d'une demande de licence ou d'un projet de manifestation ;
- coordonner les demandes de licences d'établissements publics en vue de leur préavis par les Municipalités ;
- coordonner les demandes de manifestations déposées sur l'interface cantonal Pocama ;
- rédiger les diverses autorisations en lien avec la police du commerce (ex : manifestations, usage accru du domaine public, ventes spéciales, commerce itinérant) ;
- réceptionner les annonces de lotos et tombolas et établir, si nécessaire, une autorisation ;
- apporter un appui administratif aux agent.e.s uniformé.e.s dans le cadre des grandes manifestations / Cully Jazz, Fête des Vendanges, brocantes, Urbantrail, Lavaux UP, Marathon, Bout d'brousse, etc. ;
- établir les permis temporaires pour

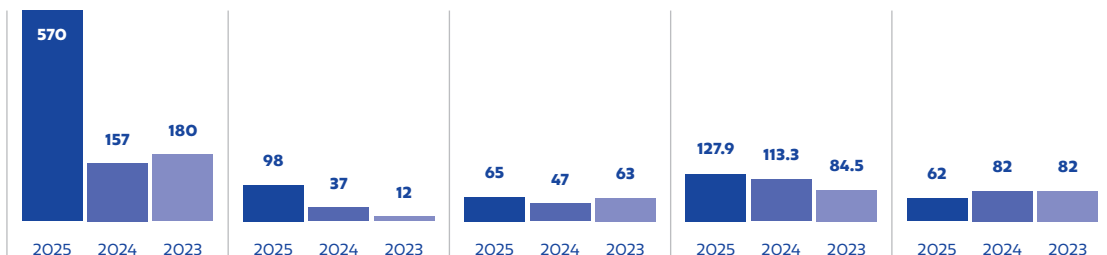
- la vente de boissons alcoolisées dans le cadre de manifestations ;
- procéder régulièrement à des contrôles du respect de la législation (notamment en matière d'hygiène ou d'indication des prix) dans les établissements publics, les magasins, les marchés hebdomadaires et les grandes manifestations ;
- coordonner l'affichage de banderoles sur le domaine public ;
- rédiger tout courrier ou rapport en lien avec la police du commerce.

Les mesures d'accompagnement mises en œuvre par Police Lavaux en lien avec les services communaux et les organisateur.rice.s de manifestations publiques ou privées permettent une cohabitation sereine entre habitant.e.s, commerçant.e.s et visiteur.se.s d'un jour. En effet, chacune des communes rencontre des problèmes avérés en matière de stationnement lors de manifestations. Les dispositifs spécifiques mis en place permettent aux résident.e.s de trouver une solution appropriée à la problématique qu'ils/elles rencontrent.

En 2025, la police du commerce a procédé à la visite de la très grande majorité des établissements publics de la région afin de les conseiller dans l'application de la réglementation qui leur est applicable. En particulier, un nombre significatif de caveaux exploités par des vigneron.ne.s a été visité.

## AUXILIAIRES DE PARCAGE - PERMISSIONS DE CAFÉ - NUITÉES - AFFICHAGE

|                 | SCP<br>(en heures) | Sécurité privée<br>(en heures) | Permissions<br>de café* | Nuitées        | Affichage*** |
|-----------------|--------------------|--------------------------------|-------------------------|----------------|--------------|
| Lutry           | 0:00               | 0:00                           | 43                      | 26 415         | 62           |
| Bourg-en-Lavaux | 355:30             | 81:40                          | **                      | 56 349         | 0            |
| Chexbres        | 0:00               | 0:00                           | 0                       | 21 497         | 0            |
| Puidoux         | 0:00               | 0:00                           | 22                      | 18 798         | 0            |
| Rivaz           | 0:00               | 0:00                           | **                      | 3 694          | 0            |
| St-Saphorin     | 214:30             | 16:30                          | **                      | 1 218          | 0            |
| <b>Total</b>    | <b>570:00</b>      | <b>98:10</b>                   | <b>65</b>               | <b>127'971</b> | <b>62</b>    |



### Remarque

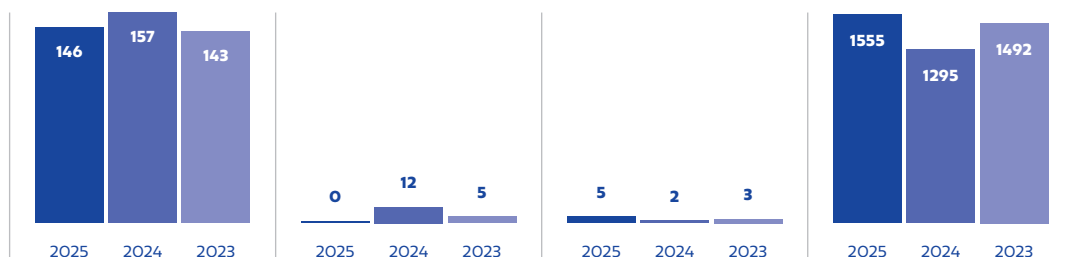
\* Désigne les prolongations temporaires de l'horaire général d'exploitation.

\*\* Police Lavaux n'est actuellement pas mandatée pour effectuer ces tâches.

\*\*\* L'affichage est effectué sur la commune de Lutry et concerne notamment les avis de décès, les mises à l'enquête, etc.

## AUTORISATIONS EN LIEN AVEC DES MANIFESTATIONS

|                 | Permis temp. de<br>vente d'alcool | Tombolas | Lotos    | Manifestations<br>supervisées<br>(en jour) |
|-----------------|-----------------------------------|----------|----------|--|
| Lutry           | 75                                | 0        | 2        | 402  |
| Bourg-en-Lavaux | 71                                | **       | 3        | 762  |
| Chexbres        | **                                | **       | **       | 197  |
| Puidoux         | **                                | **       | **       | 95   |
| Rivaz           | **                                | **       | **       | 41   |
| St-Saphorin     | **                                | **       | **       | 58   |
| <b>Total</b>    | <b>146</b>                        | <b>0</b> | <b>5</b> | <b>1'555</b>                               |



### Remarques

\* À la suite de la nouvelle loi sur les jeux d'argent en vigueur depuis le 01.01.2022, les tombolas et lotos en dessous de CHF 10'000 ne nécessitent pas d'autorisation. Les organisateurs ont par contre un devoir d'annonce. Comme les années précédentes, les tombolas indiquées n'ont nécessité aucune autorisation, contrairement aux lotos qui étaient supérieurs à CHF 10'000.

\*\* Police Lavaux n'est actuellement pas mandatée pour effectuer ces tâches.

# Groupe Gestion des Contraventions

Cette entité, créée début 2025 par la réunion de l'Office du stationnement et du Greffe de la Commission de police, assure la gestion administrative des contraventions dressées par Police Lavaux, que ce soit les amendes d'ordre ou les ordonnances pénales de Commission de police.

Les tâches effectuées par le personnel responsable des contraventions sont ainsi les suivantes :

- vérifier l'exactitude des données saisies par les agent.e.s ayant établi les amendes d'ordre ou les dénonciations;
- envoyer les avis d'infraction ou de dénonciation aux détenteur.rice.s des véhicules incriminés;
- identifier si nécessaire le/la conducteur.rice ayant commis l'infraction;
- coordonner l'encaissement des recettes liées aux amendes d'ordre et le remboursement des trop-perçus;

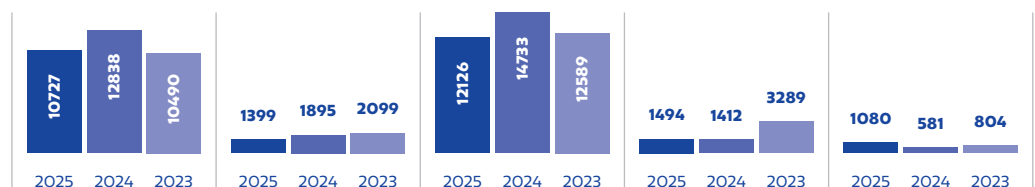
- répondre aux contestations d'amende d'ordre et aux questions des contrevenant.e.s, par téléphone, courrier ou courriel (ex : demande de photos radar);
- coordonner la transmission des rapports de dénonciation aux autorités compétentes (Commission de police, Préfecture, Ministère public, Services des automobiles) et rédiger des courriers d'accompagnement si nécessaire.

La procédure de traitement des amendes d'ordre non réglées dans le délai de 30 jours a été optimisée, ce qui a permis de raccourcir le délai de transfert des dossiers concernés à la Commission de police.

Il est à noter que l'office du stationnement a reçu plus de **1'000 contestations** d'amendes d'ordre auxquelles il a dû répondre.

## AMENDES D'ORDRE DÉLIVRÉES – CIRCULATION ET STATIONNEMENT

|                        | Parcage       | Circulation  | Totaux        | Rappels      | Rapports     |
|------------------------|---------------|--------------|---------------|--------------|--------------|
| <b>Lutry</b>           | 6 237         | 614          | 6 851         | 765          | 615          |
| <b>Bourg-en-Lavaux</b> | 2 146         | 245          | 2 391         | 272          | 194          |
| <b>Chexbres</b>        | 1 244         | 93           | 1 337         | 111          | 121          |
| <b>Puidoux</b>         | 903           | 423          | 1 326         | 282          | 121          |
| <b>Rivaz</b>           | 150           | 12           | 162           | 46           | 16           |
| <b>St-Saphorin</b>     | 47            | 12           | 59            | 18           | 13           |
| <b>Total</b>           | <b>10 727</b> | <b>1 399</b> | <b>12 126</b> | <b>1 494</b> | <b>1 080</b> |



## RÉPARTITION PAR COMMUNE DES AMENDES DE PARCAGE



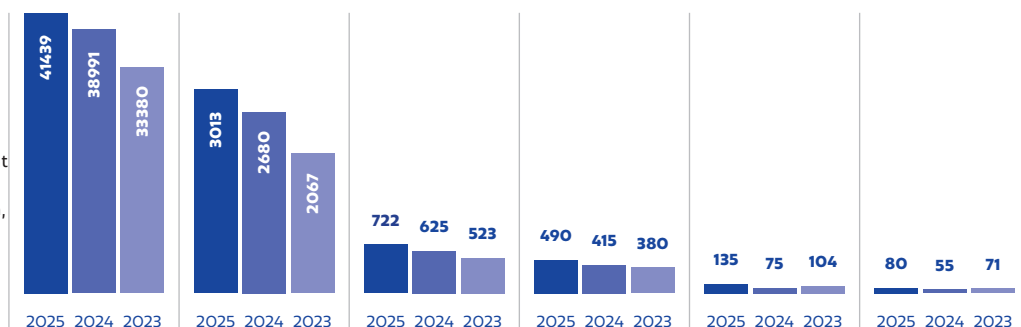
- Lutry **58 %**
- Bourg-en-Lavaux **20 %**
- Chexbres **12 %**
- Puidoux **8 %**
- Rivaz **1 %**
- St-Saphorin **0.4 %**

## INFRACTIONS RADAR

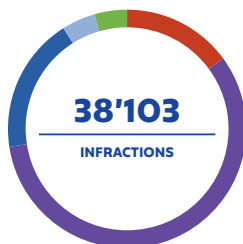
|                 | Avis d'infraction | Rapports Commission de police | Avis de dénonciation Préfecture | Rapports Préfecture | Avis de dénonciation Ministère Public | Rapports Ministère Public |
|-----------------|-------------------|-------------------------------|---------------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------------|
| Lutry           | 11 758            | 715                           | 137                             | 88                  | 25                                    | 8                         |
| Bourg-en-Lavaux | 1 766             | 149                           | 27                              | 21                  | 8                                     | 6                         |
| Chexbres        | 7                 | 1                             | 0                               | 0                   | 0                                     | 0                         |
| Puidoux         | 13 920            | 1 066                         | 209                             | 133                 | 32                                    | 28                        |
| Rivaz           | 52                | 14                            | 0                               | 0                   | 0                                     | 0                         |
| St-Saphorin     | 13 936            | 1 068                         | 349                             | 248                 | 70                                    | 38                        |
| <b>Total</b>    | <b>41 439</b>     | <b>3 013</b>                  | <b>722</b>                      | <b>490</b>          | <b>135</b>                            | <b>80</b>                 |

### Remarque

Il ne s'agit pas du nombre d'infractions constatées mais du nombre d'avis envoyés aux détenteur.rice.s et/ou conducteur.rice.s, respectivement de rapports de dénonciation établis. Pour une seule infraction, il peut y avoir plusieurs avis d'infractions envoyés.

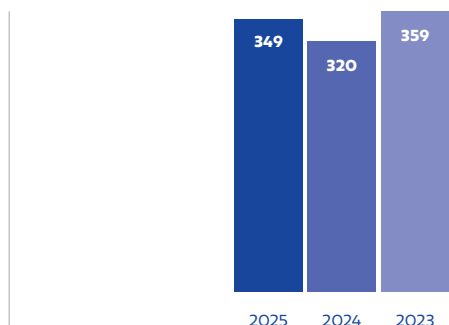


**38'103 dépassements de vitesse ont été relevés en 2025. Moins d'un.e conducteur.rice sur six contrôlé.e en dépassement de vitesse réside en Lavaux.**

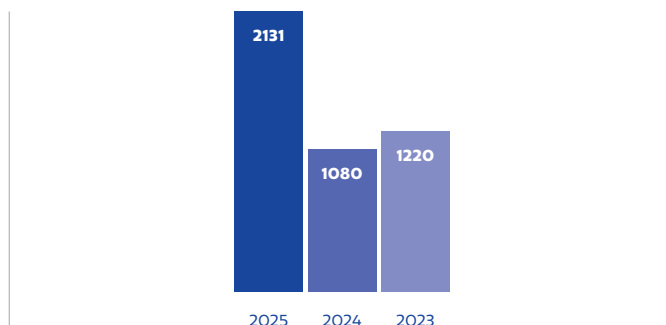


- Communes partenaires 15 %
- Etrangers 5 %
- Vaudois 58 %
- Inconnus 4 %
- Confédérés 18 %

### NOMBRE DE CONTRÔLE DE VITESSE



### HEURES DE CONTRÔLE DE VITESSE



Comme dit précédemment, le Groupe Gestion des Contraventions est également chargé d'assurer la gestion administrative de la Commission de police de l'Association Police Lavaux, compétente pour poursuivre les infractions de compétence communale sur tout le territoire d'accréditation (ex : infraction au règlement de police, au règlement sur les déchets, à la législation sur le contrôle des habitant.e.s, violation d'une mise à ban, non-paiement d'une amende d'ordre dans le délai de 30 jours).

La Commission de police, présidée par le Municipal de sécurité de la Commune sur le territoire de laquelle a été commise l'infraction, prononce principalement des amendes à l'encontre des contrevenant.e.s auxquelles sont en général ajoutés des frais de procédure et parfois des frais d'intervention de police.

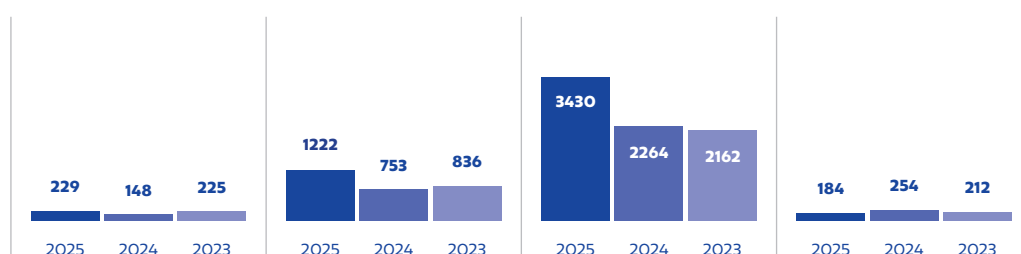
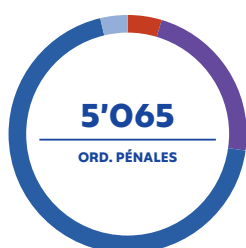
Les tâches effectuées dans ce cadre sont les suivantes :

- réceptionner les dénonciations d'infraction et organiser leur poursuite;

- coordonner la rédaction et l'envoi des différentes décisions (ordonnances pénales, sommations, derniers avertissements, demandes de solvabilité, arrangements de paiement, réquisitions de poursuite, mainlevées définitives, conversion des amendes non soldées en peines privatives de liberté, transmission des oppositions aux autorités supérieures);
- apporter un conseil juridique aux Municipaux concernés ;
- identifier si nécessaire le/la conducteur.rice ayant commis l'infraction ;
- rembourser les trop-perçus d'amende ;
- répondre aux questions des contrevenant.e.s, par téléphone, courrier ou courriel ;
- assurer le recouvrement des amendes et leur comptabilisation ;
- organiser les audiences de Commission de police au cours desquelles les contrevenant.e.s peuvent être entendu.e.s;
- coordonner l'octroi d'un arrangement de paiement.

## ORDONNANCES PÉNALES PAR TYPE D'INFRACTION

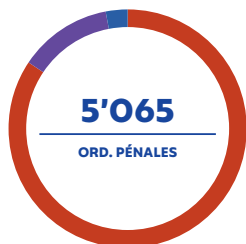
|                        | Règlement de police et autres dispositions spéciales | Circulation et stationnement (hors radar) | Vitesse      | Violation de mise à ban |
|------------------------|--|---|--------------|-------------------------|
| <b>Lutry</b>           | 112  | 670                                       | 838          | 59                      |
| <b>Bourg-en-Lavaux</b> | 75   | 205                                       | 193          | 27                      |
| <b>Chexbres</b>        | 7  | 128                                       | 1            | 18                      |
| <b>Puidoux</b>         | 31   | 153                                       | 1187         | 79                      |
| <b>Rivaz</b>           | 3  | 18  | 23           | 1                       |
| <b>St-Saphorin</b>     | 1  | 48  | 1188         | 0                       |
| <b>Total</b>           | <b>229</b>   | <b>1 222</b>                              | <b>3 430</b> | <b>184</b>              |



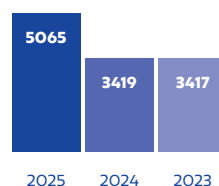
- Règl. police et autres dispositions spéciales **5 %**
- Circulation et stationnement **23 %**
- Vitesse **69 %**
- Violation de mise à ban **4 %**

## ORDONNANCES PÉNALES ET ORDONNANCES DE CONVERSION PAR DOMICILIATION DES CONTREVENANT.E.S

|                        | Suisse      |               | Etranger    |               | Sans domicile connu |               |
|------------------------|-------------|---------------|-------------|---------------|---------------------|---------------|
|                        | Ord. pénale | Ord. convers. | Ord. pénale | Ord. convers. | Ord. pénale         | Ord. convers. |
| <b>Lutry</b>           | 1440        | 208           | 192         | 48            | 47                  | 7             |
| <b>Bourg-en-Lavaux</b> | 417         | 42            | 62          | 19            | 21                  | 1             |
| <b>Chexbres</b>        | 144         | 16            | 6           | 4             | 4                   | 0             |
| <b>Puidoux</b>         | 1233        | 103           | 180         | 48            | 37                  | 6             |
| <b>Rivaz</b>           | 37          | 10            | 5           | 3             | 3                   | 0             |
| <b>St-Saphorin</b>     | 1002        | 129           | 197         | 66            | 38                  | 6             |
| <b>Total</b>           | <b>4273</b> | <b>508</b>    | <b>642</b>  | <b>188</b>    | <b>150</b>          | <b>20</b>     |



- Suisse **84 %**
- Etranger **13 %**
- Sans domicile connu **3 %**

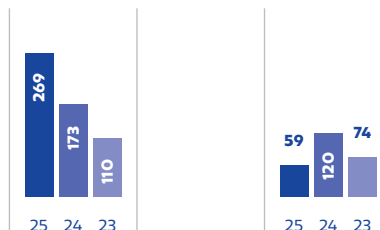


## SUIVI GÉNÉRAL DES AFFAIRES DE COMMISSION DE POLICE

|                        | Rapport de dénonciation et plaintes | Ordonnances pénales | Ordonnances de classement | Retraits de plainte (mise à ban) | Oppositions | Taux d'opposition | Délai moyen de comparution opposition - audience (en jours) | Dossiers transmis au Ministère public central (opposition maintenue) |
|------------------------|-------------------------------------|---------------------|---------------------------|----------------------------------|-------------|-------------------|---|--|
| <b>Lutry</b>           | 1515                                | 1679                | 57                        | 5                                | 102         | 6%                | 0   | 6  |
| <b>Bourg-en-Lavaux</b> | 489                                 | 500                 | 24                        | 3                                | 37          | 7%                | 59  | 0  |
| <b>Chexbres</b>        | 159                                 | 154                 | 11                        | 1                                | 8           | 5%                |   | 0  |
| <b>Puidoux</b>         | 1459                                | 1450                | 61                        | 15                               | 72          | 5%                |   | 1  |
| <b>Rivaz</b>           | 42                                  | 45                  | 3                         | 0                                | 2           | 4%                |   | 0  |
| <b>St-Saphorin</b>     | 1222                                | 1237                | 48                        | 0                                | 48          | 4%                |   | 2  |
| <b>Total</b>           | <b>4886</b>                         | <b>5065</b>         | <b>204</b>                | <b>24</b>                        | <b>269</b>  | <b>5%</b>         | <b>59</b>   | <b>9</b>   |

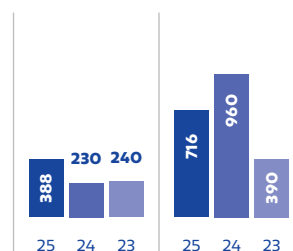


- Lutry **38 %**
- Puidoux **27 %**
- Bourg-en-Lavaux **14 %**
- Rivaz **1 %**
- Chexbres **3 %**
- St-Saphorin **18 %**



## EXÉCUTION DES PRONONCÉS DE LA COMMISSION DE POLICE

|                        | Demandes de solvabilité | ADB reçus | Dossiers transmis à l'Office d'exécution des peines) | Peines privatives de liberté exécutées | Amendes prescrites | Poursuites engagées | Conversion de l'amende en peine privative de liberté |
|------------------------|-------------------------|-----------|--|--|--------------------|---------------------|--|
| <b>Lutry</b>           | 237                     | 29        | 299  | 4                                      | 532                | 136                 | 263  |
| <b>Bourg-en-Lavaux</b> | 77                      | 14        | 86   | 1                                      | 153                | 48                  | 62   |
| <b>Chexbres</b>        | 39                      | 3         | 27   | 0                                      | 81                 | 14                  | 20   |
| <b>Puidoux</b>         | 205                     | 17        | 164  | 1                                      | 318                | 99                  | 157  |
| <b>Rivaz</b>           | 21                      | 3         | 23   | 0                                      | 90                 | 16                  | 13   |
| <b>St-Saphorin</b>     | 179                     | 7         | 210  | 0                                      | 95                 | 75                  | 201  |
| <b>Total</b>           | <b>758</b>              | <b>73</b> | <b>809</b>   | <b>6</b>                               | <b>1269</b>        | <b>388</b>          | <b>716</b>   |



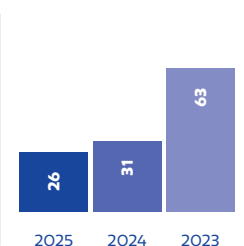
## CORRESPONDANCES COMMISSION DE POLICE

|                        | Courriers et courriels envoyés | Téléphones | Passage au guichet | Auditions  |
|------------------------|--------------------------------|------------|--------------------|------------|
| <b>Lutry</b>           | 2 147                          | 313        | 6                  | 15         |
| <b>Bourg-en-Lavaux</b> | 629                            | 99         | 1                  | 11         |
| <b>Chexbres</b>        | 305                            | 26         | 1                  | 0          |
| <b>Puidoux</b>         | 1 567                          | 269        | 7                  | 0          |
| <b>Rivaz</b>           | 90                             | 13         | 0                  | 0          |
| <b>St-Saphorin</b>     | 1 457                          | 214        | 1                  | 0          |
| <b>Total</b>           | <b>6 195</b>                   | <b>934</b> | <b>16</b>          | <b>26*</b> |



### Remarque

\* La baisse tendancielle des auditions résulte d'une augmentation des oppositions levées par écrit uniquement.





The page features several large, dark blue, angular geometric shapes that resemble stylized brushstrokes or abstract architectural elements. These shapes are scattered across the page, with some overlapping and others positioned around the central text. The shapes vary in length and orientation, creating a dynamic and modern visual background.

# Unité Services Généraux

**L'Unité Services Généraux (USG), rattachée au Chef Etat-major, est subdivisée en plusieurs secteurs spécifiques :**

- **l'intendance ;**
- **le service technique ;**
- **le support informatique ;**
- **le service d'entretien.**

Elle apporte un support logistique aux autres divisions, notamment dans les domaines stratégiques que sont la maintenance informatique de premier niveau ou l'équipement technique. Elle coordonne également la gestion technique du temps de travail des collaborateur.rice.s.

## **Intendance**

Un collaborateur gère le secteur de l'intendance à un taux de 60 %. Il est chargé :

- de la gestion de l'ensemble des équipements de police ;
- de la gestion des infrastructures et locaux ainsi que du suivi des commandes ;
- du contrôle de l'équipement et du matériel ;
- de fournir un appui logistique aux policiers sur le terrain.

## **Service technique et d'entretien**

Le service technique et d'entretien est desservi par un collaborateur qui se consacre :

- à l'administration des flux de courrier ;
- au contrôle de l'état des véhicules et à la coordination des réparations éventuelles ;
- à la coordination des travaux des différentes entreprises externes intervenant dans les locaux ;
- à l'appui logistique aux policier.ère.s sur le terrain.

Les tâches de conciergerie sont effectuées par deux auxiliaires externes au corps de police.

En sus de leurs activités spécifiques décrites ci-dessous, les collaborateur.rice.s uniformé.e.s de cette division effectuent également des engagements lors de manifestations ou des renforts au sein des Unités de Sécurité Publique.

## **Support Informatique**

Depuis le 1er juillet 2024, un opérateur informatique est présent à 50% dans les locaux de Police Lavaux pour traiter les demandes d'appui informatique des collaborateur.rice.s, les transmettre aux spécialistes métier ou coordonner les acquisitions et développements informatiques.



Monsieur Michaël R. (5158), collaborateur service technique

The page features several large, dark blue, angular geometric shapes that resemble stylized, overlapping horizontal bars or abstract architectural elements. These shapes are positioned around the central text, creating a modern and dynamic layout.

# Événements particuliers

## SORTIE AU GOLF DE LAVAUX

Le 14 mai 2025, lors d'une sortie récréative, la Division Police Administrative et l'Unité Services Généraux se sont initiés au golf sur le magnifique site du golf de Lavaux.



## PARTICIPATION À L'XTRATRIL LAVAUX

Le 1er juin 2025, quatre collaborateurs de Police Lavaux, dont le Commandant, ont participé à la neuvième édition de l'Xtratrail Lavaux.



## CHALLENGE DE TIR

Police Lavaux a organisé son traditionnel Challenge du Tir le 4 juin 2025. Durant la journée, les collaborateur.rice.s de Police Lavaux ont effectué un entraînement au tir. Dans une seconde partie, les fines gâchettes des autorités politiques, judiciaires et policières régionales sont venues se mesurer lors de ce concours. Au terme de la partie sportive, toutes et tous ont partagé un moment de convivialité au stand de Chanoz-Brocard.



## MARCHE ROMANDE DU GÉNÉRAL GUISAN

En date du 21 juin 2025, sous un soleil de plomb, quelques courageux.ses collaborateur.rice.s de Police Lavaux, ont participé à la marche du Général Guisan à Mézières/VD sur une distance de 20 km.



## CONCOURS DE RAME

Le vendredi 9 août 2025, pour la troisième année, une équipe motivée de Police Lavaux a participé au concours de rame organisé par la section de sauvetage Cully-Davel et s'est honorablement classée dans la catégorie des sociétés locales et amies.

## RENCONTRE AVEC LES SECRÉTAIRES MUNICIPAUX

Les interactions entre les Greffes municipaux et Police Lavaux étant très régulières, il est apparu nécessaire de mieux connaître le fonctionnement et les contraintes des uns et des autres. Pour ce faire, une rencontre a été organisée le 13 août 2025 avec les Secrétaires municipaux.ales des communes partenaires et leurs adjoint.e.s.

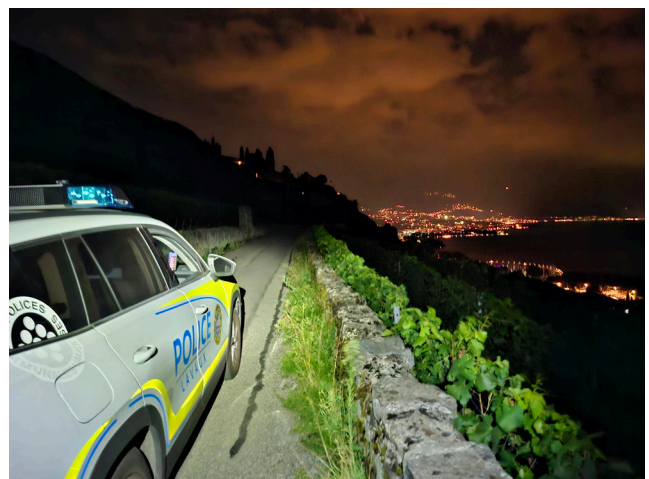
## CONCOURS PHOTOS

Afin de renouveler le stock de photos de Police Lavaux et pour augmenter la cohésion d'équipe, un concours photos a été organisé pour les collaborateurs.trice.s. Des mois d'août à décembre 2025, chaque personne a pu envoyer une photo au secrétariat du Commandant.

La meilleure photo du mois a été primée et récompensée d'un bon dans un établissement public de la place.

## JOURNÉE OSER TOUS LES MÉTIERS

La traditionnelle Journée Oser tous les Métiers (JOM) a eu lieu le 13 novembre 2025. Onze enfants ont été reçus et ont pu avoir un aperçu des facettes du métier de policier.



## CÉRÉMONIE D'ASSERMENTATION ET DE PROMOTIONS

Le jeudi 2 octobre 2025, Police Lavaux a mis à l'honneur ses jubilaires, ses assermenté.e.s et ses promu.e.s devant plus de 145 participant.e.s dont les familles du personnel, des partenaires sécuritaires, des représentant.e.s de l'ensemble des communes partenaires, notamment leurs syndics, le préfet, des députés, et des représentant.e.s des autorités judiciaires. Plusieurs intervenants ont pris la parole durant la cérémonie dont Mme Cécile Kerboas, Préposée à la protection des données.



## SORTIE RÉCRÉATIVE DU CORPS DE POLICE

Une vingtaine de collaborateur.rice.s ont pris part à la sortie récréative annuelle. A cette occasion, après une expérience paintball de deux heures à Cobalt Project, un apéritif a été servi à Lutry. L'équipée s'est terminée par un repas au restaurant de La Tour à Lutry.



## SOIRÉE DU PERSONNEL

Cette année, le souper du personnel accompagné des conjoints et enfants a eu lieu le vendredi 28 novembre 2025 dans une salle située sur la Commune de Puidoux. Cette soirée a été l'occasion de partager un moment très convivial avec certains membres du Comité de direction.



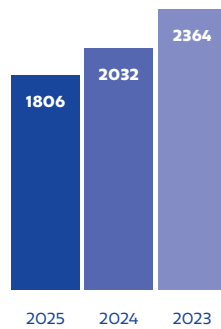
# Statistiques générales



## RAPPORTS ÉTABLIS

|                               | Communes  | Ministère public<br>Plaintes | Ministère public<br>Rapports divers | Préfecture | Juge de Paix | Police cantonale | Commission<br>de police | Administratif | Office des<br>poursuites | Naturalisations |              |
|-------------------------------|-----------|------------------------------|-------------------------------------|------------|--------------|------------------|-------------------------|---------------|--------------------------|-----------------|--------------|
| <b>Hors terr. Pol. Lavaux</b> | 0         | 179                          | 1                                   | 1          | 0            | 3                | 0                       | 3             | 0                        | 0               |              |
| <b>Police Lavaux</b>          | 0         | 0                            | 0                                   | 0          | 0            | 0                | 0                       | 201           | 0                        | 0               |              |
| <b>Lutry</b>                  | 20        | 283                          | 57                                  | 61         | 0            | 18               | 23                      | 55            | 79                       | 43              |              |
| <b>Bourg-en-Lavaux</b>        | 9         | 119                          | 35                                  | 28         | 2            | 8                | 7                       | 35            | 21                       | 27              |              |
| <b>Chexbres</b>               | 8         | 63                           | 10                                  | 27         | 1            | 1                | 3                       | 19            | 4                        | 6               |              |
| <b>Puidoux</b>                | 18        | 113                          | 28                                  | 33         | 0            | 8                | 7                       | 24            | 44                       | 14              |              |
| <b>Rivaz</b>                  | 0         | 10                           | 2                                   | 1          | 0            | 0                | 0                       | 1             | 3                        | 0               |              |
| <b>St-Saphorin</b>            | 2         | 6                            | 5                                   | 6          | 0            | 4                | 0                       | 4             | 9                        | 4               |              |
| <b>Total</b>                  | <b>57</b> | <b>773</b>                   | <b>138</b>                          | <b>157</b> | <b>3</b>     | <b>42</b>        | <b>40</b>               | <b>342</b>    | <b>160</b>               | <b>94</b>       | <b>1 806</b> |

## ÉVOLUTION DU TOTAL



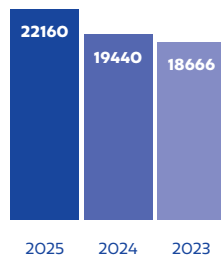
### Remarque

Les rapports à l'intention des communes sont établis notamment à la suite de dégâts au mobilier urbain (auteurs connus ou inconnus), de notifications diverses, de retours de réquisitions, de renseignements pour les Offices de la population.

## CORRESPONDANCE ET ÉCRITS DIVERS

|                      | Correspondance |                          |                            |                                |                            |                 | Divers       |                              |                          |                                     |
|----------------------|----------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------------|----------------------------|-----------------|--------------|------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
|                      | CODIR          | Commandant et État-major | Division Sécurité Publique | Division Police Administrative | Division Services Généraux | Municipalités * | OS-OP-OMI ** | Directives et notes internes | PV de décisions du CODIR | Séances de direction avec / sans PV |
| Police Lavaux        | 268            | 3 617                    | 4 800                      | 48                             | 1 469                      | 0               | 14           | 73                           | 12                       | 44                                  |
| Lutry                | 2 044          | 269                      | 0                          | 4 130                          | 0                          | 481             | 16           | 0                            | 0                        | 42                                  |
| Bourg-en-Lavaux      | 927            | 197                      | 0                          | 1 022                          | 0                          | 0               | 136          | 0                            | 0                        | 10                                  |
| Chexbres             | 413            | 144                      | 0                          | 79                             | 0                          | 0               | 8            | 0                            | 0                        | 5                                   |
| Puidoux              | 331            | 144                      | 0                          | 460                            | 0                          | 0               | 10           | 0                            | 0                        | 4                                   |
| Rivaz                | 64             | 137                      | 0                          | 15                             | 0                          | 0               | 9            | 0                            | 0                        | 1                                   |
| St-Saphorin          | 48             | 160                      | 0                          | 488                            | 0                          | 0               | 21           | 0                            | 0                        | 0                                   |
| <b>Total</b>         | <b>4 095</b>   | <b>4 668</b>             | <b>4 800</b>               | <b>6 242</b>                   | <b>1 469</b>               | <b>481</b>      | <b>214</b>   | <b>73</b>                    | <b>12</b>                | <b>106</b>                          |
| <b>Total général</b> |                |                          |                            |                                |                            |                 |              |                              |                          | <b>22 160</b>                       |

### ÉVOLUTION DU TOTAL



#### Remarques

\* Des correspondances sont spécifiquement préparées pour la Municipalité de Lutry dans des domaines spécifiques dont elle délègue la gestion à Police Lavaux (cimetières, ports, stationnement, Police du commerce, etc.)

\*\* OS = Ordres de service / OP = Ordres particuliers / OMI = Ordres de mission

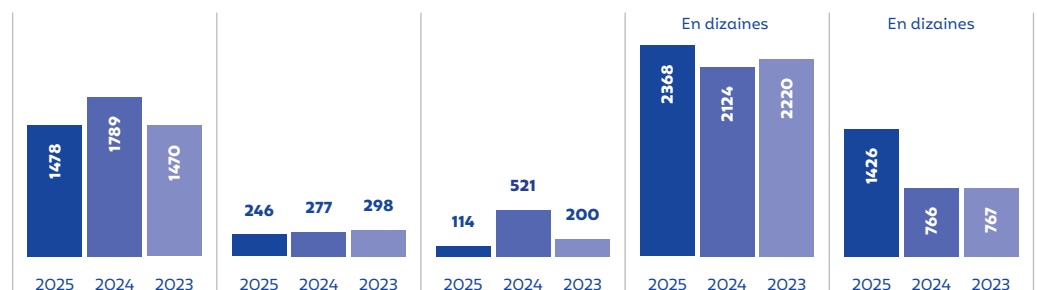
## NOTIFICATIONS DIVERSES ET RÉCEPTION

|                               | Commandements de payer | Objets trouvés | Objets restitués | Appels téléphoniques | Provenance des personnes reçues au guichet |
|-------------------------------|------------------------|----------------|------------------|----------------------|--|
| Hors territoire Police Lavaux | 0                      | 0              | 0                | **                   | 2 476                                      |
| Lutry                         | 645                    | 150            | 78               | --                   | 7 598                                      |
| Bourg-en-Lavaux               | 329                    | 62             | 17               | --                   | 1 064                                      |
| Chexbres                      | 129                    | 20             | 8                | --                   | 1 098                                      |
| Puidoux                       | 299                    | 7              | 6                | --                   | 1 008                                      |
| Rivaz                         | 24                     | 2              | 1                | --                   | 525  |
| St-Saphorin                   | 52                     | 5              | 4                | --                   | 491  |
| <b>Total</b>                  | <b>1 478</b>           | <b>246</b>     | <b>114</b>       | <b>23 685</b>        | <b>14 260</b>                              |

#### Remarques

-- Donnée indisponible

\*\* Sans objet



# Objectifs annuels 2026

## ANCRAGE RÉGIONAL



**INTÉGRER LES AUTORITÉS POLITIQUES NOUVELLEMENT ÉLUES** et les sensibiliser aux enjeux principaux de Police Lavaux.  
**SYSTÉMATISER LE SUIVI DE LA SATISFACTION DES USAGERS** afin de renforcer la culture de la transparence et de l'amélioration continue.  
**POURSUIVRE LA FOURNITURE DE SERVICES SÉCURITAIRES « SUR MESURE »** aux habitants et acteurs clefs de Lavaux.  
**AUGMENTER LES PRESTATIONS DE POLICE DU COMMERCE** fournies aux communes membres

## ATTRACTIVITÉ



**AGRANDIR L'HÔTEL DE POLICE** et limiter l'impact des travaux sur les missions opérationnelles.  
**FINALISER LA BASCULE** vers un socle sécuritaire de base assuré par **6 UNITÉS SÉCURITÉ PUBLIQUE (USP)**.  
**ORGANISER À MOYEN TERME LE SUPPORT INFORMATIQUE** de Police Lavaux, en veillant particulièrement à son accessibilité et à sa disponibilité.

## PROACTIVITÉ



**POURSUIVRE LES ACTIONS DE LUTTE** contre les **VOLS PAR EFFRACTION**.  
**FINALISER L'ORGANISATION DE LA NOUVELLE UNITE D'APPUI A LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (UASP)** et affiner ses missions eu égard à l'augmentation significative du nombre d'Assistants de Sécurité Publique en service.  
**PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DE LA SURVEILLANCE INCENDIE** des constructions et installations accueillant du public.

## COLLABORATIONS



**STRUCTURER LA COLLABORATION AVEC LA POLICE EST LAUSANNOIS (PEL)**, en veillant à l'adhésion profonde des deux corps aux lignes tracées.  
**DÉTERMINER LES MODALITÉS DE COLLABORATION FUTURE** avec la police cantonale vaudoise et, le cas échéant, avec d'autres corps de police au niveau de la **FORMATION CONTINUE**.

## VISIBILITÉ



**POURSUIVRE LA DÉMATÉRIALISATION DU CORPS DE POLICE** et préparer la future acquisition d'une Gestion Electronique de Documents (GED) généralisée.  
**INNOVER DANS LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS**, notamment par l'utilisation des transports publics.  
**MODERNISER LES VECTEURS DE COMMUNICATION EXTERNE** de Police Lavaux.







**POLICE LAVAUX**

Police Lavaux  
Route de Lavaux 216  
1095 Lutry

[policelavaux.ch](http://policelavaux.ch)